Document de consultation

INITIATIVE PROSPÉRITÉ

Les enjeux

BIEN APPRENDRE...
BIEN VIVRE

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Pour de plus amples renseignements, écrire au :

Service de la correspondance
Secrétariat de la prospérité
8e étage ouest
235, rue Queen
OTTAWA (Ont.)
K1A 0H5

ou téléphoner sans frais au :

1-800-465-2111 (appels en français)
1-800-465-2220 (service in English)
1-800-567-1992 (sourds ou troubles de l'ouïe – ATS, téléimprimeur)

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991
N° au cat. C2-180/1991F
ISBN 0-662-97117-5
PS 002 F

Also available in English

BIEN APPRENDRE...
BIEN VIVRE

APPRENDRE

DANS CE DOCUMENT, LE MOT COMPÉTENCES ET l'expression *compétences et connaissances* englobent tous les résultats de l'acquisition du savoir : compétences, connaissances, attitudes et aptitudes. L'expression *système d'éducation et de formation* désigne les réseaux habituels de transmission des connaissances : écoles, collèges, apprentissage, formation des employés dans les entreprises, universités et autres.

PRÉFACE

Cet automne, le gouvernement fédéral lance des consultations sur les deux grands défis posés aux Canadiens : l'unité nationale et la prospérité du pays. Ces deux concepts sont étroitement liés, car une union économique plus solide est la clé d'une plus grande prospérité et d'une unité renouvelée. Même si la proposition fédérale sur la Constitution examine ces questions, dans les deux cas, le point de vue des Canadiens reste au cœur des décisions qui devront être prises. Chaque dossier est assez important pour exiger l'attention de tous et pousser au débat. (Rappelons que cette proposition a été rendue publique le 24 septembre 1991.)

Ce document ne discute pas la question des champs de jurisdictions. Le gouvernement fédéral ne remet nullement en question la compétence législative exclusive des provinces en matière d'éducation. L'attribution de cette compétence constitutionnelle exclusive aux provinces témoigne du lien particulier rattachant l'éducation à la réalité historique et culturelle du Canada. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs proposé d'élargir ce domaine exclusif de compétence pour y inclure la formation. Toutefois, celui-ci estime qu'il a un rôle à jouer afin d'encourager l'excellence et d'appuyer les initiatives des provinces en vue d'améliorer l'acquisition du savoir comme élément essentiel à notre sécurité et prospérité économique future.

Avec la parution de ce document et celui intitulé *La compétitivité mène à la prospérité*, le gouvernement du Canada entend susciter une discussion à l'échelle du pays sur les facteurs déterminants de notre prospérité future. Le gouvernement fédéral fait appel à la concertation avant d'élaborer un plan d'action. L'élaboration d'un consensus permettra de mettre toutes nos ressources communes et nos efforts concertés à profit. Notre sécurité économique future en dépend. Cette discussion prendra la forme d'une série de consultations destinées à donner aux Canadiens toutes les occasions possibles d'être entendus et de parvenir à un consensus sur les moyens de générer des emplois stables et rémunérateurs et assurer notre sécurité et prospérité économique future. L'objectif : dresser un plan d'action national pour le reste de la décennie qui sera mis en place par tous, pouvoirs publics, milieu des affaires, syndicats et particuliers.

C'est un programme ambitieux, mais le gouvernement a la ferme intention de mener à bien cette opération.

Dans ce document, les lecteurs constateront l'absence de recommandations détaillées et de conclusions particulières mais, en fait, ces dernières doivent découler des discussions publiques; pour cette raison, le document présente une série de questions sur la façon d'aborder ce sujet.

Certaines provinces ont lancé des initiatives semblables de leur propre chef. Ce document, ainsi que la démarche qu'il suggère, a été préparé pour refléter cette situation.

Le mot partenariat revient souvent dans le texte et il sera utilisé au cours des consultations. Le succès de cette initiative exige la coopération et la concertation d'un bon nombre d'intervenants, malgré des divergences d'opinions qui ne peuvent disparaître complètement. Tous ensemble, il faut s'associer pour délimiter les domaines communs, parvenir à un consensus et agir. Les enjeux présentés dans ces pages pour examen ne sont pas seulement la clé de la prospérité, mais ils devraient servir d'assise à ce consensus.

Toutes ces questions devraient être replacées dans un contexte plus large car le succès économique et la prospérité sont des moyens d'améliorer la qualité de vie. Grâce à la prospérité, certains objectifs seront atteints; toutefois, ces derniers ne peuvent être inclus dans le produit intérieur brut, car il s'agit de programmes sociaux solides, d'un environnement non pollué, d'une culture dynamique, d'emplois pour tous, intéressants et bien payés.

Avec de tels objectifs, comment parvenir à la prospérité est en somme le fond du problème. Des discussions, un consensus et des partenariats permettront d'améliorer la compétitivité ainsi que le système d'éducation et de formation en accord avec les buts fixés. La compétitivité, pour certains, c'est travailler davantage pour moins d'argent. Voilà qui peut paraître contraire aux buts fixés. Mais ce n'est pas ainsi que nous entendons ce terme. La compétitivité, c'est préparer le Canada et les Canadiens aux salaires et aux compétences de l'avenir. C'est travailler avec plus d'intelligence, avec de meilleures compétences et de meilleures techniques de pointe. Améliorer la compétitivité entraîne des changements, certains difficiles, mais qui ne peuvent en aucun cas détériorer la qualité de vie au pays.

De nombreux indices révèlent que les façons traditionnelles de procéder ne sont plus valables. Faire des progrès exige de nouvelles démarches et de nouvelles façons de penser, telle est la raison d'être de ce document et de ce processus de consultations.

Bernard Valcourt
Ministre de l'Emploi
et de l'Immigration

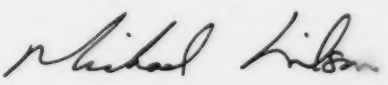

Michael H. Wilson
Ministre de l'Industrie,
des Sciences et de la Technologie
et ministre du Commerce extérieur

92-01890/

TABLE DES MATIÈRES

Préface i

Sommaire v

Introduction : pourquoi des consultations ? xii

I. Le défi : rester à l'écoute du changement
Les causes profondes du défi 2
Apprendre : source de prospérité, de compétitivité, de bons emplois et de qualité de vie 4
L'état de la question 5

II. Les occasions offertes : apprendre des autres
Le processus de réforme 10
Les thèmes communs 10
Les conséquences pour le Canada 12

III. Relever le défi : une solution pour le Canada
Des compétences pertinentes 16
La valorisation du savoir 18
Vers un système d'éducation et de formation continues 22

IV. Le rôle du gouvernement fédéral
Aide fédérale actuellement accordée 28
Le gouvernement fédéral, un employeur important 29
Les sujets précis sur lesquels il n'y pas de consensus 29

V. Les consultations : les prochaines étapes
Une sensibilisation accrue 32
Les priorités et les objectifs de la prochaine décennie 32
Conclusion 36

Bibliographie sélective 37

SOMMAIRE

LA PROSPÉRITÉ FUTURE DU CANADA AINSI QUE L'OCCASION d'offrir à tous une qualité de vie supérieure restent liées à la faculté d'affronter la concurrence tant au pays qu'à l'étranger. Cette capacité de soutenir la concurrence — soit produire et fournir des services et des biens de qualité — dépend en retour de la volonté des Canadiens de collaborer au sein d'un partenariat renouvelé.

Même s'il existe de nombreux enjeux à considérer pour garantir cette prospérité — enjeux discutés également dans le document intitulé *La compétitivité mène à la prospérité* —, l'aspect critique reste néanmoins la compétence requise pour suivre et s'adapter à cette économie sans cesse en évolution. Les Canadiens sauront-ils faire preuve d'une telle compétence ?

Ce document de travail porte sur l'acquisition du savoir et constitue l'apport du gouvernement fédéral à une réflexion sur la façon dont les Canadiens acquièrent leurs compétences et leurs connaissances. Il étudie aussi les améliorations que nous pouvons apporter à notre façon de considérer l'éducation et la formation pour s'assurer qu'au XXI[e] siècle le Canada reste mondialement compétitif.

Ce genre de document donne habituellement naissance à de nouvelles lois ou à de nouveaux programmes gouvernementaux. Ce n'est cependant pas là notre objectif. Comme il faudra probablement modifier le mode de répartition des 11 milliards de dollars qu'Ottawa alloue à la formation et à l'éducation, il est important que l'opinion publique se rallie aux objectifs d'une telle réforme. Le présent document vise donc à lancer, sur le plan national, une discussion sur les objectifs et les priorités en matière d'éducation et de formation qui conduira à un consensus.

Notre système d'éducation et de formation a bien servi le Canada jusqu'à maintenant. Nous avons réalisé des progrès considérables durant le dernier quart de siècle. A l'avenir, les besoins seront toutefois différents. Selon des études effectuées à ce sujet, notre actuel système d'éducation et de formation ne sera tout simplement plus en mesure de former les compétences dont nous aurons besoin.

La plupart des Canadiens, tant en classe qu'au travail, n'acquièrent pas les compétences et la formation qu'ils veulent et dont ils ont besoin. Comparativement à plusieurs autres pays industrialisés, nos ressources humaines ne sont pas utilisées, ni mises en valeur autant qu'elles le devraient. Par rapport aux autres pays, nous ne consacrons pas suffisamment de temps et d'énergie à apprendre et nous ne prenons pas ce problème assez au sérieux. Notre prospérité est fonction d'une amélioration sensible des compétences de tous et d'une augmentation du nombre de personnes possédant des compétences spécialisées.

Il n'y aura pas d'amélioration tant que le public n'exigera pas de changements et tant qu'un grand nombre de Canadiens n'auront pas trouvé de meilleures façons d'exprimer leurs attentes, et leur respect du savoir. Trop nombreux sont ceux qui n'ont pas les moyens de faire du savoir une priorité personnelle et d'en assumer eux-mêmes la responsabilité. Trop nombreux sont ceux qui voient encore l'éducation comme une chose qui leur est imposée « de l'extérieur », par divers organismes et institutions. Trop d'entreprises considèrent que l'éducation et la formation ne font pas partie de l'emploi. Cette attitude passive doit faire place à une conception d'acquisition du savoir orientée vers la clientèle, parce que, en définitive, les gouvernements et les éducateurs ne peuvent

à eux seuls réaliser la réforme nécessaire. C'est seulement la pression conjuguée des parents et des étudiants, des entreprises et de leur personnel qui pourra changer le système canadien d'éducation et de formation.

Le Canada a de bons prédagogues. Leur application constante à chercher de meilleures méthodes d'éducation et de formation est essentielle. Mais leur travail doit s'appuyer sur l'opinion publique qui reconnaîtra la nouvelle priorité accordée au savoir, de même qu'elle a accordé un soutien prioritaire à l'exercice physique et à l'environnement. Pour demeurer compétitif à l'échelle internationale, le Canada se doit de « valoriser le savoir », se doter d'un milieu dans lequel des millions de Canadiens s'engagent personnellement à faire de l'éducation et de la formation continues l'affaire d'une vie. Ces personnes devraient avoir les moyens de faire connaître leurs besoins, de sorte qu'ils puissent être comblés. Une telle tradition ne pourra s'instaurer sans tenir compte de certaines barrières actuelles et sans un vaste consensus sur les priorités et les objectifs de la société en matière d'éducation.

Le lien entre le travail et l'acquisition du savoir

Un plus grand savoir et un savoir de qualité signifient plus d'emplois et de meilleurs emplois. Une foule d'études ont confirmé ce lien entre une population active très spécialisée et des salaires élevés. Le niveau de vie d'une population, qu'elle soit allemande, australienne, coréenne ou canadienne, dépend de sa capacité d'apprendre.

Au Canada, la plupart n'ont pas compris ce lien entre le travail et l'acquisition du savoir. En effet, durant presque tout ce siècle, la prospérité a été tenue pour acquise. Nos ressources naturelles et la proximité du marché américain semblaient garantir que nous jouirions toujours de l'un des niveaux de vie les plus élevés au monde.

Nos illusions se sont ébranlées ces dernières années. Pendant que le monde se dirige vers une économie fondée sur les connaissances, les emplois au Canada sont menacés par un nouveau type de concurrence. Ce ne sont pas les emplois à faibles salaires qui sont les plus menacés, mais bel et bien, et de plus en plus, les emplois très spécialisés. Bien que le Canada soit encore un grand exportateur de sources d'énergie et de matières premières, il s'est laissé devancer par des pays industrialisés qui sont meilleurs sur le plan de l'invention, de la conception, de la fabrication et du marketing. Nos concurrents sont en train de gagner, non en réduisant leurs prix, mais en se montrant plus ingénieux que nous.

Apprendre au Canada : un carnet de notes

Au cours des vingt-cinq dernières années, le Canada a fait de grands pas dans le domaine de l'éducation; plus de deux millions de personnes ont un diplôme universitaire. Près de la moitié des adultes ont terminé leurs études secondaires. Récemment, en une seule année, plus de trois millions de Canadiens se sont inscrits à des cours pour adultes.

Malgré ces résultats importants, beaucoup ne possèdent toujours pas les compétences fondamentales pour apprendre. Près de quatre adultes sur dix ne peuvent pas faire de calculs mathématiques s'ils sont le moindrement complexes ou lire des instructions inhabituelles ou trop compliquées. Trois élèves sur dix ne terminent pas leurs études secondaires, grossissant ainsi les rangs des chômeurs non spécialisés. (Au Japon, ce pourcentage vient de dépasser quelque peu les 2 p. 100, au grand désespoir de la population.) Et, au Canada, dans le monde du travail, les entreprises dépensent proportionnellement beaucoup moins pour la formation et l'éducation de leurs employés que d'autres pays industrialisés.

Le double impératif de la technologie et de la démographie rend cet écart inquiétant. La technologie crée un besoin d'emplois plus « ingénieux », ce qui veut dire que les débouchés pour les personnes non spécialisées se font plus rares que jamais. Et,

parce que moins de jeunes entrent sur le marché du travail que durant les années du *baby boom*, on ne peut pas compter sur eux pour apporter à l'économie les nouvelles compétences dont elle a besoin. De plus en plus, pour remplir les nouvelles exigences en matière de compétences, il faudra recycler une partie de la population active. Si le Canada doit s'adapter avec succès à la concurrence internationale et répondre aux besoins nouveaux du marché, il faut acquérir sans délai de nouvelles compétences et démontrer la volonté et la faculté de le faire.

Un consensus se dessine

Les pédagogues, les gens d'affaires et les décideurs s'accordent de plus en plus pour dire que nous devons faire davantage pour nous préparer à l'avenir. Si nous voulons continuer de jouir d'un niveau de vie élevé, nous devrons considérablement améliorer les compétences fondamentales de tous les Canadiens et les Canadiennes, et faire en sorte que beaucoup plus possèdent des compétences spécialisées.

Les compétences fondamentales comprennent la capacité d'apprendre, d'écouter et de communiquer efficacement, de travailler en équipe, de régler des problèmes et, évidemment, de savoir lire, écrire et compter.

Par compétences spécialisées on entend la capacité d'appliquer des principes scientifiques et mathématiques dans son milieu de travail, d'être à l'aise dans un milieu technologique et de pouvoir continuer à apprendre, à acquérir de nouvelles compétences pour s'adapter à l'évolution de la concurrence.

Des millions de Canadiens doivent exiger qu'on leur fournisse la possibilité d'acquérir des compétences de base, et des milliers d'autres doivent acquérir des compétences spécialisées, y compris ceux qui font partie de groupes qui, par le passé, avaient difficilement accès aux possibilités d'apprendre.

Pourquoi les écoles ne peuvent agir seules

Plusieurs études ont insisté sur le rôle de l'école, même si l'on retrouve encore plus de problèmes chez les étudiants adultes. Ces études ont souvent attribué aux écoles, aux enseignants ou aux programmes d'études les lacunes apparentes du système canadien d'éducation et de formation. Ces critiques ne s'adressent pas au bon endroit. Même s'il y a toujours une place pour l'amélioration dans des domaines comme les normes d'enseignement et la compétence des enseignants, ce ne sont pas là les principaux problèmes. La grande majorité des écoles et des enseignants s'acquittent bien de leurs tâches; toutefois, les attentes du public canadien sont en définitive le fond du problème.

Les Canadiens attendent beaucoup de leurs établissements d'enseignement, mais ces attentes sont parfois exprimées de façon ambiguë, et ils demandent à la fois trop et trop peu de leur système d'éducation et de formation. D'une part, ils voudraient que les écoles se substituent aux parents, qu'elles servent de garderies quand les enfants sont jeunes et de bureaux de service social ou de services-conseils sur la drogue ou la sexualité, pour les adolescents. D'autre part, même s'ils recherchent l'excellence et n'accepteraient jamais un système d'éducation et de formation de second ordre, les Canadiens semblent curieusement bien peu exigeants quand il s'agit de l'acquisition du savoir proprement dit. Les sondages d'opinion publique confirment, par exemple, que les parents sont généralement satisfaits du système actuel et de la préparation qu'il donne à leurs enfants. Notre système d'éducation et de formation produit autant de décrocheurs au niveau secondaire que de diplômés universitaires, mais le public ne demande pas une réduction de ce taux élevé et inquiétant de décrochage. Il ne demande pas (excepté par la voix des syndicats) que les entreprises jouent un rôle accru dans le système d'éducation et de formation.

Il ne demande pas non plus que le système produise des résultats comparables à ceux d'autres pays.

Tant que l'opinion publique n'exprimera pas différemment ses besoins en matière de savoir et tant qu'elle ne commencera pas à exiger que le savoir joue un rôle plus important dans la vie, notre système d'éducation et de formation ne changera probablement pas beaucoup.

Instaurer une « valorisation du savoir »

De nombreuses études ont démontré que les étudiants qui terminent leurs études avec succès proviennent habituellement de foyers et de milieux culturels où les succès scolaires sont importants. Il en est de même des personnes qui cherchent à acquérir de nouvelles compétences au sein d'entreprises où l'on met l'accent sur la formation des employés et l'acquisition de compétences sur le lieu du travail.

Nous devons trouver moyen d'instaurer au Canada une « valorisation du savoir », un milieu où l'éducation est mise de l'avant non seulement pour ses avantages culturels, mais aussi pour son incidence sur le revenu personnel et la prospérité nationale.

L'expérience des autres pays permet de définir les caractéristiques d'une culture qui valorise le savoir. L'un des premiers points à noter, c'est que les habitants de ces pays passent plus de temps à l'école et au travail dans le cadre de programmes d'éducation et de formation structurés que ne le font les Canadiens. La main-d'œuvre canadienne recevrait seulement la moitié de la formation en cours d'emploi dispensée à la main-d'œuvre américaine, et déjà les normes américaines sont basses par rapport aux normes internationales. Certains élèves passent 240 jours par année en salle de classe en Allemagne, comparativement à quelque 185 jours au Canada. (Au Japon, les élèves passent 243 jours en classe. Quand le ministère de l'Éducation a proposé d'annuler les cours du samedi, les parents et les médias ont été tellement indignés que la proposition a été retirée.)

Dans les pays qui valorisent le savoir, les institutions et les activités d'acquisition du savoir sont considérées comme des investissements et non comme des coûts. Ces pays accordent une grande importance à l'étude des matières scientifiques et de la technologie, autant en classe qu'en milieu de travail. (Au Canada, l'inscription aux cours de sciences et de technologie est en chute depuis des années.) On y remarque aussi que les programmes d'aide sociale, comme l'assurance-chômage, sont liés au système d'éducation et de formation, ce qui fait du chômage une occasion d'acquérir de nouvelles connaissances.

Fonder le système sur l'éducation et la formation continues

Enfin, et cette caractéristique est peut-être la plus importante, la valorisation du savoir est axée sur la notion d'éducation et de formation continues. L'organisation de l'éducation au Canada est encore fondée sur la notion périmée des « trois phases » (l'enfance et l'adolescence, la vie active, la retraite) où presque toute l'acquisition structurée du savoir a lieu dans la première phase. Le système d'acquisition du savoir au XXI[e] siècle doit reposer sur le principe que l'acquisition de compétences, la formation et l'éducation durent toute la vie.

Idéalement, un système d'éducation et de formation continues devrait

- s'assurer que les enfants qui commencent l'école sont prêts à apprendre;
- donner aux jeunes des écoles les moyens nécessaires pour apprendre toute leur vie dans un monde interdépendant et de haute technologie;
- garantir que les étudiants de plus de 16 ans (âge légal d'abandon scolaire) acquièrent grâce à des programmes de stages ou d'alternance travail-étude, une expérience de travail adéquate, de sorte que le travail devient une partie intégrante du processus d'acquisition du savoir plutôt qu'une façon de le payer;

- offrir un recyclage scolaire lié à l'emploi aux jeunes qui ont un emploi, afin qu'ils puissent tous obtenir l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires sans être obligés de retourner à l'école;
- proposer de nouvelles méthodes de formation aux élèves qui ne sont pas à l'aise en salle de classe ou dans tout milieu semblable;
- faire de l'acquisition d'aptitudes professionnelles l'un des objectifs des programmes d'assistance sociale, lorsque c'est possible;
- favoriser un milieu de travail où l'éducation, la formation et le recyclage sont considérés comme chose courante et où la flexibilité des horaires et la répartition des affectations encouragent à apprendre.

Ce dont le système a besoin

Comment établir au Canada les structures nécessaires à l'éducation et à la formation continues ? De toute évidence, un grand nombre d'éléments du système sont déjà en place et des programmes pour en consolider certains autres sont en voie d'élaboration. Ce qu'il faut à l'échelle de la fédération, c'est un lien plus étroit entre les secteurs public et privé, et entre les régions du pays, afin que le système profite à tout le monde. Plus précisément, le système doit compter sur

- des objectifs compris de tous;
- des normes et des mesures de rendement. (Chaque cours et chaque établissement d'enseignement devraient définir ce que les jeunes et les adultes doivent apprendre, et avoir les moyens d'évaluer s'ils l'ont appris);
- des conseillers et des mentors. A mesure que le système d'éducation et de formation s'étend et se complexifie, il faudra de plus en plus de « courtiers en éducation », c'est-à-dire des spécialistes qui ne forment pas eux-mêmes les personnes, mais qui les aident dans les diverses étapes de leur formation, jusqu'à l'emploi;
- de meilleures données. Il existe beaucoup de données sur les maisons d'éducation traditionnelles, mais pas suffisamment sur les étudiants (par exemple, la spécialité choisie) ou même sur le nombre de personnes participant à un programme donné, au travail, à l'école ou à la maison;
- de meilleures sources d'information sur les débouchés et les tendances afin de prendre des décisions plus éclairées;
- des partenariats. Il faudra élaborer de nouveaux modes de coopération afin de regrouper les divers éléments du système d'éducation et de formation en un tout cohérent. Plusieurs réseaux et associations représentent déjà des éléments du système, mais il y a peu d'organismes s'occupant de relier ses différentes parties.

Bien sûr, la question du financement a aussi son importance. Il faut examiner le rapport entre l'argent investi dans l'éducation et la formation et le résultat. Tout compte fait, les sommes affectées à l'éducation au Canada sont élevées. Les contribuables canadiens sont parmi les plus généreux au monde envers l'éducation primaire et secondaire. Cependant, le dossier du Canada au chapitre de l'investissement des employeurs dans la formation est l'un des pires du monde industrialisé. Le Canada est dans la moyenne au chapitre de l'investissement dans l'enseignement supérieur et en fin de liste pour les méthodes de préparation au monde du travail, comme l'apprentissage.

Le rôle du gouvernement fédéral

Selon la Constitution, la responsabilité de l'éducation revient aux provinces qui, de plus, assurent l'essentiel de son financement. Le gouvernement fédéral, depuis bien des années, appuie l'enseignement supérieur au moyen de paiements de transfert aux provinces et de subventions de recherche aux universités. Il a aussi favorisé la formation industrielle dans le cadre de divers programmes et appuyé le dossier de la formation des chômeurs et des employés occupant des postes vulnérables. En tout, Ottawa investit environ 11 milliards de

dollars par an dans le système d'éducation et de formation.

Parmi les récentes initiatives du gouvernement fédéral dans ce secteur, mentionnons la campagne nationale de sensibilisation et d'incitation à la poursuite des études (le projet *L'école avant tout)*, divers programmes d'alphabétisation, le programme Bourses Canada, qui a aidé des milliers d'étudiants et d'étudiantes à faire des études en mathématiques, en sciences et en génie, et la Stratégie de mise en valeur de la main-d'œuvre, qui prévoit que les 800 millions de dollars d'aide au revenu accordés dans le cadre du programme d'assurance-chômage serviront désormais à appuyer l'acquisition de compétences.

Le dialogue national que nous proposons pourrait contribuer au redéploiement des 11 milliards de dollars que le gouvernement fédéral dépense actuellement, afin de mieux servir un partenariat renouvelé ayant pour objectif la prospérité de tous les Canadiens. Il faut s'entendre toutefois sur ce que nous voulons réaliser ensemble au cours de la prochaine décennie.

Les prochaines étapes

Le gouvernement fédéral s'engage à amorcer des discussions qui pourraient conduire de nombreux organismes s'occupant d'éducation et de formation à partager la même vision des choses.

Les prochaines mesures devraient donc être les suivantes :

- sensibiliser l'opinion publique aux principaux problèmes et en arriver à un consensus sur les changements à apporter au concept de l'acquisition du savoir;
- tenir de vastes consultations sur les priorités et les objectifs qui devraient orienter le rôle du gouvernement fédéral et de tous ses partenaires dans le système d'éducation et de formation.

A la suite de ces consultations, tous — gouvernements, entreprises, main-d'œuvre, parents, élèves et pédagogues — devraient s'entendre sur un plan d'action commun.

Par l'entremise de sa campagne d'incitation à poursuivre les études et d'autres initiatives, le gouvernement fédéral a déjà commencé à prendre des dispositions pour accroître la sensibilisation sur ces questions. D'autres initiatives auront lieu tout au long du processus de consultation, pour élargir cette prise de conscience.

Ce document n'a pas pour objet de dicter à l'avance les paramètres de la discussion. Mais nous pourrons peut-être nous entendre sur certaines grandes priorités. Tous les partenaires du système d'éducation et de formation pourraient se mettre d'accord, par exemple, sur l'importance

- de fournir à tous les compétences fondamentales nécessaires à une éducation et à une formation continues;
- de donner à un plus grand nombre de personnes la possibilité d'acquérir des compétences spécialisées, surtout dans le domaine des sciences et de la technologie appliquées.

L'un des principaux objectifs des prochaines consultations est de déterminer si ces priorités générales, et d'autres décrites au dernier chapitre de ce document, peuvent se traduire en objectifs précis. Ce dernier chapitre en énumère un certain nombre pour les dix prochaines années, objectifs qui devraient servir de base aux discussions proposées entre autres :

- réduire de moitié le taux d'analphabétisme chez les adultes;
- faire en sorte que 90 p. 100 de la population obtiennent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent avant l'âge de 25 ans;

- quadrupler les stages que les entreprises offrent aux étudiants et quadrupler le temps d'éducation et de formation accordé aux employés;
- doubler le nombre de diplômés de collèges communautaires et de diplômés de deuxième et de troisième cycles en sciences, en génie et en technologie, et devenir un chef de file international dans le domaine des sciences et des mathématiques, à tous les niveaux du système scolaire;
- créer un système d'éducation et de formation continues qui compte parmi les meilleurs au monde au chapitre de l'établissement de normes de rendement et de l'évaluation des résultats.

Ces objectifs, ainsi que bien d'autres décrits dans la dernière partie, ne constituent pas une liste exhaustive. Ils ont plutôt pour but de faciliter la discussion, si l'on reconnaît que des objectifs précis en éducation et en formation devraient aider les principaux partenaires à travailler harmonieusement au cours des dix prochaines années.

Ce qui importe, c'est de susciter ce consensus. Il s'agit là d'un défi qui devrait aller au-delà de la politique partisane et de la chasse gardée des domaines de compétence. L'enjeu n'est rien moins que la prospérité du Canada et le bien-être individuel de ses citoyens.

POURQUOI DES CONSULTATIONS ?

LE PRÉSENT DOCUMENT VISE PRINCIPALEMENT À AMORCER UNE discussion sur les objectifs et les priorités en matière d'acquisition du savoir au Canada en vue d'arriver à un consensus. Si nous voulons assurer notre prospérité, nous devons tabler sur nos réussites passées dans le domaine de l'éducation et investir, le plus efficacement possible, dans le perfectionnement de nos ressources humaines. Une main-d'œuvre très compétente est essentielle si l'on veut que tous bénéficient de meilleures possibilités professionnelles, d'une plus grande sécurité d'emploi et de revenus plus élevés.

Il faut agir de toute urgence : la demande de personnel compétent et ingénieux s'accroît de plus en plus dans tous les secteurs par suite de l'utilisation poussée de la technologie dans la vie économique. Les pays se feront concurrence en misant sur les compétences de leur main-d'œuvre. Ajoutons que les systèmes d'éducation sont aux prises avec de grandes difficultés telles que le décrochage, l'alphabétisation et la formation professionnelle.

Les provinces, desquelles relèvent, selon la Constitution, tous les niveaux d'enseignement doivent jouer un rôle primordial pour assurer la pertinence des systèmes d'éducation. Toutes les provinces reconnaissent l'ampleur du défi et nombre d'entre elles ont pris des mesures pour remédier aux problèmes. Par l'entremise du Conseil des ministres de l'éducation, elles collaborent à l'élaboration de normes de rendement scolaire et, par le truchement du Conseil des ministres des sciences et de la technologie, à la mise en valeur des ressources humaines et à la valorisation des sciences.

Le gouvernement fédéral accepte totalement et reconnaît les compétences législatives exclusives des provinces en matière d'éducation. Cette compétence des provinces dans le domaine de l'éducation reflète l'exercice de son pouvoir constitutionnel pour respecter notre diversité et le lien de l'éducation à notre réalité historique et culturelle. Mais au-delà des compétences jurisdictionnelles, le gouvernement fédéral reconnaît son rôle au sein de la fédération de promouvoir l'excellence et d'appuyer les objectifs et les efforts des provinces dans ce domaine.

En lançant cette initiative, il tient à attirer l'attention sur un domaine de première importance où de grands défis nous attendent si nous voulons que le Canada demeure un pays prospère et compétitif. Le gouvernement fédéral n'a pas de programme dans ce domaine; ses objectifs se limitent à amorcer un processus qui mènera à l'établissement d'un consensus général sur certaines lignes de conduite. Il veut agir comme catalyseur et susciter un dialogue parmi tous les joueurs sur les défis envisagés par notre économie et nos programmes d'études. De ce dialogue, se dégagera un consensus qui pourrait contribuer à fournir une orientation valable aux gouvernements qui auront à prendre des décisions sur les lignes de conduite et les programmes à adopter au cours des années 90.

Si nous voulons être à la hauteur des exigences d'une économie axée sur la technologie et ouvrir des perspectives d'emploi intéressantes pour tous, nous devons réformer nos systèmes d'éducation sur les plans de la qualité, de la pertinence et de la réceptivité. Les gouvernements, les établissements d'enseignement, les entreprises, les syndicats et les parents doivent conjuguer leurs efforts afin que les systèmes d'éducation permettent aux étudiants d'acquérir les compétences dont

ils auront besoin pour obtenir de bons emplois et bien gagner leur vie. Nous devons chercher des moyens de resserrer la collaboration non seulement pour faciliter le passage de l'école au travail, mais aussi pour inciter les jeunes à terminer leurs études.

Il est de toute première importance d'établir et de coordonner de nouveaux réseaux et de nouveaux partenariats si nous voulons mettre sur pied un système efficace de formation continue qui permettra d'acquérir et d'actualiser les compétences et les connaissances nécessaires dans un monde en mutation rapide. La nouvelle Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'œuvre constitue un excellent modèle du genre de partenariat qui s'impose. Elle réunit des représentants du monde des affaires, des syndicats, des groupes d'action sociale et du monde de l'éducation, et jouera un rôle crucial dans la création d'un consensus, particulièrement entre le patronat et les syndicats, sur les questions touchant la formation en vue d'accroître l'apprentissage professionnel.

Les consultations publiques pourraient porter notamment sur les sujets suivants :

- les façons d'instaurer une valorisation du savoir et l'institutionnalisation de la formation continue;
- la relation entre un niveau élevé de compétences, de bons emplois, une économie solide et une société prospère;
- comment réduire la marge entre le monde de l'éducation et celui du travail;
- l'adaptation à de nouveaux emplois bien rémunérés plutôt que la préservation d'emplois peu rémunérateurs;
- l'investissement dans les compétences des personnes qui n'ont pas l'occasion d'apprendre ou de travailler en donnant leur pleine mesure;
- des moyens d'évaluer les systèmes d'éducation et de formation au Canada par comparaison à ceux des pays concurrents.

En août 1989, le premier ministre du Canada a déclaré qu'il fallait examiner tous les moyens d'aider les Canadiens à acquérir des compétences et des connaissances. Il a demandé « une étude collective de notre système d'éducation, de sa relation avec la compétitivité du Canada et de sa pertinence vis-à-vis des défis internationaux de l'an 2000 ». En novembre 1989, les premiers ministres des provinces ont accepté de s'entendre sur la création d'un groupe de travail pour examiner le perfectionnement des ressources humaines au pays, y compris celles des établissements préscolaires et des écoles, des collèges et des universités ainsi que la transition école-travail par des méthodes telles que l'apprentissage et l'éducation permanente.

Compte tenu de ce qui a été fait, ce document de travail vise à :

- susciter une prise de conscience accrue du défi qu'il faut relever dans le domaine de l'acquisition du savoir;
- amorcer un processus de consultation sur les objectifs et les priorités canadiennes en matière d'acquisition du savoir, qui devraient guider les actions des gouvernements et des autres partenaires dans le domaine de l'éducation au cours de la prochaine décennie.

Dans l'économie de demain, nous serons les artisans de notre prospérité; elle ne nous sera pas laissée en héritage. Devant le défi posé, les pédagogues joueront un rôle important comme ils l'ont fait par le passé. Mais, essentiellement, seul le changement des attitudes, des attentes et des modes d'intervention des entreprises, des syndicats, des parents et des élèves permettra de relever le défi. Il est temps de prendre l'éducation au sérieux. Nous croyons que les Canadiens et les Canadiennes doivent collectivement aller au-delà des priorités établies pour fixer des objectifs communs en matière d'acquisition des compétences et établir des principes qui guideront les efforts de coopération au cours de la prochaine décennie.

LE DÉFI :
RESTER À L'ÉCOUTE DU CHANGEMENT

Notre système d'éducation et de formation a bien servi le Canada jusqu'à maintenant. Nous avons réalisé des progrès considérables durant le dernier quart de siècle. A l'avenir les besoins seront toutefois différents; notre système est bon, mais il pourrait être meilleur.

La partie I de ce document fait état des défis qui se posent à une population vieillissante ainsi que du fossé qu'il faut combler pour disposer enfin des compétences requises par une économie en mutation.

LE DÉFI : RESTER À L'ÉCOUTE DU CHANGEMENT

NOTRE SYSTÈME D'ÉDUCATION ET DE FORMATION A BIEN SERVI le Canada jusqu'à maintenant. Nous avons réalisé des progrès considérables durant le dernier quart de siècle. A l'avenir, les besoins seront toutefois différents. Selon des études effectuées à ce sujet, l'actuel système d'éducation et de formation ne sera tout simplement plus en mesure de former les compétences requises.

La mondialisation de l'économie est telle que le Canada est forcé de rajuster nombre de ses politiques afin de rendre ses entreprises plus concurrentielles. Comme la qualité de la main-d'œuvre est primordiale pour la productivité et les perspectives globales de croissance du Canada, il est essentiel de repenser nos programmes d'éducation et de formation.

David Husband
« Globalization and the Implications for Education and Training »
Éducation et formation à l'heure de la compétitivité internationale
Jac-André Boulet *et al.*, éditeurs, Association des économistes québécois
1990

Les compétences de chacun deviennent dépassées de plus en plus rapidement à cause de l'évolution technologique accélérée. C'est pourquoi la mise en place d'une main-d'œuvre souple et dotée d'excellentes compétences de base est si précieuse.

Thomas d'Aquino
Conseil canadien des chefs d'entreprises, allocution prononcée à la conférence du *Financial Post* intitulée « Building a Competitive Work Force »
1990

La partie I de ce document fait état des défis que pose l'évolution de l'économie et de la société, ainsi que de l'écart que nous devons combler pour que les Canadiens réalisent pleinement leur potentiel individuel et collectif au sein de l'économie de demain.

Définition des expressions *compétences* et *acquisition du savoir*

Dans ce document, les expressions *compétences* ou *compétences et connaissances* englobent tous les résultats de l'acquisition du savoir : compétences, connaissances, attitudes et aptitudes. L'expression *système d'éducation et de formation* désigne les réseaux habituels de transmission des connaissances : écoles, collèges, apprentissage, formation des employés dans les entreprises, universités et autres.

Les causes profondes du défi

L'évolution de l'économie

Au cours de la dernière décennie, la population des pays industrialisés a été témoin de transformations rapides et constantes tout autant dans les économies nationales qu'internationales ainsi que dans la nature des emplois offerts. La multiplication rapide de nouvelles technologies, particulièrement la micro-électronique et les télécommunications, a alimenté en grande partie ces transformations dans tous les secteurs de l'économie. Des machines automatisées ont remplacé une bonne partie du travail manuel dans la fabrication de produits de base et dans l'assemblage de produits manufacturés. Ces technologies ont éliminé bon nombre de tâches routinières et un certain nombre d'autres parmi les moins sécuritaires. Elles exigent cependant un niveau de compétence plus élevé du personnel en place. L'expérience a démontré que ces machines « intelligentes » fonctionnent mieux lorsqu'on les confie à des personnes bien informées, compétentes et motivées.

Nous avons également assisté à la mise au point de matériaux synthétiques qui satisfont à des besoins auxquels les ressources naturelles pourvoyaient auparavant. Il s'ensuit que le Canada dépend moins dorénavant, pour assurer sa prospérité, de l'un des éléments qui ont fait sa force traditionnelle : l'abondance de ses ressources naturelles. Par ailleurs, les progrès technologiques ont conduit à la création de marchés mondiaux prospères, ce qui en retour a entraîné une croissance rapide des échanges de biens et de services ainsi que la conclusion d'accords financiers internationaux.

Dans ce monde en transition, les pays économiquement avancés comme le nôtre se sont tournés vers la production de biens et de services spécialisés et de grande qualité. C'est le cas non seulement des industries dites « de pointe », mais aussi d'industries établies depuis longtemps comme l'automobile, les biens d'équipement et les

services. En fait, c'est ce secteur qui a connu la croissance la plus rapide; il compte quelque 71 p. 100 de tous les emplois au Canada. La croissance la plus rapide dans ce secteur reste liée aux professions libérales très bien rémunérées, qu'il s'agisse du génie, des services juridiques ou de la consultation en gestion.

Prises globalement, ces tendances modifient fondamentalement la façon de faire des affaires et de créer la prospérité. Par le passé, la transformation et la vente des ressources naturelles « reçues en héritage » faisaient la prospérité des pays. Aujourd'hui, les économies prospères sont celles qui augmentent la valeur des produits grâce à l'application des connaissances à la production de biens et de services ou en renouvelant la façon d'accomplir des tâches traditionnelles.

L'accélération du changement

Tous savent que non seulement la nature de l'économie change en raison du progrès technologique, mais que le rythme du changement lui-même s'accélère. La conclusion s'impose : les compétences et les connaissances acquises aujourd'hui et à l'avenir seront dorénavant plus rapidement dépassées, d'où la nécessité de les renouveler régulièrement.

L'évolution démographique

Le marché du travail au Canada a toujours été très dynamique et caractérisé par un flux constant de personnes qui y entrent et en sortent, qui passent d'un emploi à l'autre. L'aptitude naturelle de la population active à s'adapter aux changements sera influencée par l'évolution démographique des années à venir, et particulièrement par le vieillissement de la population nombreuse issue du *baby boom*.

Étant donné la baisse du taux de natalité dans les années 70 en regard de l'explosion démographique des décennies précédentes, l'accroissement de la population active sera plus lent dans les années 90. Comme il y aura moins de jeunes, les personnes du troisième âge constitueront une proportion croissante de la population. Alors que 49 p. 100 de celle-ci avaient plus plus de 34 ans en 1986, près de 60 p. 100 auront plus de 34 ans en l'an 2000.

Au moment même où le taux de chômage atteint près de 8 p. 100, le taux de postes vacants – la quantité d'emplois qui ne peuvent être comblés faute de personnes compétentes – n'a jamais été aussi élevé en près de 20 ans. Il y a 600 000 emplois vacants pour près de un million de chômeurs.

Janice Moyer
Présidente de l'Association canadienne de la technologie informatique lors d'une allocution prononcée à Toronto, *Globe and Mail* 20 février 1991

Proportion des jeunes dans la population active, 1966–2000

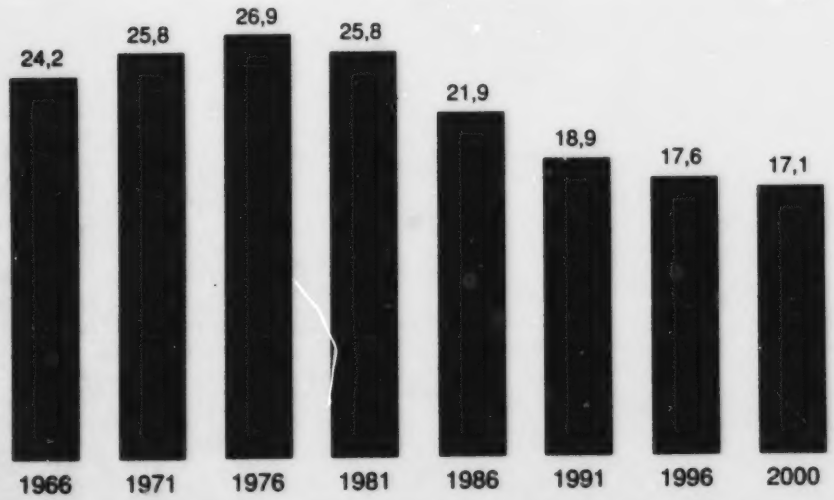

Sources : Statistique Canada, *Statistiques historiques sur la population active* (1988) et Emploi et Immigration Canada, 1989

La relation entre l'éducation et la formation et la compétitivité de l'industrie est vitale. Cette relation change au rythme de l'évolution technologique et de la concurrence mondiale qui s'ensuit. Le CCRDI est convaincu que l'éducation et la formation, en rapport avec la compétence et la compétitivité de l'industrie, sont d'une importance vitale pour le bien-être à venir de l'Europe et de ses citoyens.

Bulletin du COMETT
Comité consultatif de la recherche et du développement industriels (CCRDI),
Commission des communautés européennes
février 1991

Cela revient à dire qu'il ne faudra plus compter uniquement sur les jeunes frais émoulus des écoles pour répondre à tous les besoins. Il faudra plutôt combler les demandes de compétences nouvelles par le recyclage de la population active, car la plupart de ceux qui auront besoin de se recycler en l'an 2000 ont déjà quitté l'école.

Les conséquences

Ces changements auront les conséquences suivantes sur le marché du travail :

- La plupart des emplois exigeront à l'avenir plus de connaissances et de compétences. Il y aura moins d'emplois pour les personnes peu qualifiées et peu instruites, et les nouveaux employés auront besoin d'un niveau de compétences plus élevé.
- Il faudra des compétences plus variées et les utiliser plus fréquemment. Il importe donc que tous sachent vraiment comment apprendre.
- Nul ne pourra plus s'en tenir à un seul domaine de compétences tout au long de sa vie active. Il faudra se recycler fréquemment afin de tenir à jour ses connaissances techniques.

Modification des exigences sur le plan des compétences

Niveau de compétences/ Années de formation	*1986 Population active*	*1989 – 2000 Nouveaux emplois*
Plus de 16 années	23,0 %	40,0 %
De 13 à 16 années	21,6 %	17,4 %
12 années	8,7 %	5,5 %
Moins de 12 années	46,7 %	37,1 %

Source : Emploi et Immigration Canada, 1990

Apprendre : source de prospérité, de compétitivité, de bons emplois et de qualité de vie

L'évolution démographique, l'accélération des changements technologiques et les transformations de l'économie mondiale ont incité les pays industrialisés à examiner sérieusement leurs systèmes d'éducation et de formation. Mais apprendre ne vise pas seulement à hausser le niveau de vie; le but est également d'en arriver à une bonne qualité de vie, à une société juste et de reconnaître la véritable valeur du savoir.

Il reste que les connaissances sont d'abord la voie privilégiée conduisant à de bons emplois spécialisés et bien rémunérés; pour soutenir la concurrence internationale, une économie doit s'appuyer sur une main-d'œuvre très qualifiée. Le travail spécialisé est en effet bien rémunéré, intéressant et valorisant, conditions essentielles à la prospérité et à la qualité de vie. Les sociétés qui préconisent l'accessibilité pour tous à des emplois spécialisés seront mieux en mesure de réduire les iniquités sociales souvent inhérentes à la prolifération d'emplois mal rémunérés. Dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, une société qui investit dans le perfectionnement de ses ressources humaines attirera les industries les plus susceptibles d'assurer un niveau de vie élevé et la prospérité de ses générations futures. Ceci vaut autant pour les régions moins industrialisées du pays que pour le Québec et l'Ontario.

Les nouveaux emplois seront aussi plus intéressants et comporteront plus de défis. Dans un monde où la production de biens et de services exige des connaissances variées, il faudra recourir davantage aux méthodes multidisciplinaires et novatrices au sein même de l'entreprise.

Bien que la compétitivité soit le grand facteur qui ait incité la réforme des systèmes d'éducation et de formation dans le monde, il faut considérer que toutes les formes d'acquisition du savoir, qu'elles visent des buts sociaux, écologiques, économiques, culturels ou intellectuels, en profiteront.

La dernière grande vague de réforme du système d'enseignement au Canada, qui a conduit à l'expansion considérable du système postsecondaire dans les années 60, atteste ce phénomène. L'évolution démographique et la compétitivité économique accrue rendaient également les réformes impératives. La génération du *baby boom* s'apprêtait à envahir le réseau d'enseignement postsecondaire au moment où de nombreux experts signalaient la nécessité de préparer davantage de diplômés de ce niveau pour soutenir la concurrence à l'aube de l'ère spatiale. Cependant, la forte expansion du système d'enseignement qui a suivi ne s'est pas circonscrite à la technologie et aux sciences pures. Les arts, les sciences humaines et les sciences sociales ont elles aussi suivi le courant. Quant aux programmes des écoles secondaires, leur démocratisation, selon certains, s'est faite au détriment des normes traditionnelles.

Le parallèle avec les réformes des années 60 ne s'étend toutefois pas aux solutions adoptées. Celles-ci, alors, consistaient surtout à consacrer des sommes élevées à la construction d'écoles et au recrutement de pédagogues prêts à accueillir la génération du *baby boom*. Or la situation actuelle est fort différente : moins de jeunes et plus d'adultes ont besoin d'apprendre. L'une des grandes difficultés à surmonter aujourd'hui réside dans le peu de formation donnée aux adultes. Par ailleurs, l'amélioration des normes et la qualité de l'enseignement ne passent plus par les solutions antérieures aux années 60, comme les examens sévères et la répartition des élèves selon les niveaux.

Une autre des difficultés majeures actuelles provient de l'arrivée sur le marché du travail de personnes sans compétences élémentaires et sans études postsecondaires. Des examens difficiles, ou toute autre mesure du genre, ne feraient qu'aggraver le décrochage scolaire.

L'état de la question

Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils prêts à chercher de nouvelles solutions et à relever les défis qui les attendent ? En bref, des progrès marqués ont été réalisés au cours du dernier quart de siècle, mais il reste encore beaucoup à faire. Par ailleurs, les statistiques globales masquent le fait que le système a laissé de côté un bon nombre de personnes mal préparées à affronter les défis à venir. Comme l'indiquent les faits et les chiffres suivants, le système actuel est bon, mais il comporte des lacunes.

Chaque nouvelle génération fait du Canada une société plus instruite...

- En 1951, moins de la moitié des adultes avaient terminé une neuvième année. En 1986, quatre adultes sur cinq avaient terminé au moins une neuvième année et près de la moitié (45 p. 100) de la population adulte avait un diplôme d'études secondaires.
- Plus de 100 000 nouveaux diplômés universitaires s'ajoutent chaque année à la « réserve » de 1986, qui s'élève à 1,9 million de diplômés.

Cependant, beaucoup sont encore laissés pour compte...

- Trois élèves sur dix (100 000 par an) décrochent avant d'obtenir un diplôme d'études secondaires, ce qui augmente le nombre de personnes difficiles à former et à employer, car souvent il s'agit d'analphabètes fonctionnels.

Deux grandes tendances déterminent le développement des systèmes d'enseignement et de formation : la première est la participation croissante des entreprises à la formation des jeunes et des adultes; la seconde est la redistribution progressive des programmes de formation structurés au profit des adultes, non seulement pour des raisons démographiques, mais aussi parce que le nombre d'adultes, et même d'adultes relativement âgés, qui participent à des programmes d'enseignement, de formation et de perfectionnement dans des entreprises ou dans des établissements d'enseignement, selon des modalités structurées ou non, ne cesse de croître.

L'éducation et l'économie dans une société en mutation
Organisation de coopération et de développement économiques
1989

- Quatre adultes sur dix (38 p. 100) ont des difficultés à lire ou à calculer suffisamment pour répondre aux besoins de leur vie quotidienne.

De plus, le niveau actuel de scolarité de la population active est bien inférieur à celui qui sera nécessaire à l'avenir...

- De tous les emplois qui devraient être créés de 1989 à l'an 2000, près des deux tiers (62,9 p. 100) exigeront au moins 12 années d'études et de formation; 40 p. 100 exigeront plus de 16 années d'études et de formation. Pourtant, en 1986, presque la moitié (46,7 p. 100) des personnes âgées de plus de 18 ans n'avaient pas dépassé le cap de l'enseignement secondaire.

La participation au système scolaire est élevée...

- Le Canada et les États-Unis ont les taux de participation les plus élevés au monde en ce qui a trait à l'enseignement postsecondaire.
- Au Canada, environ un million de personnes sont actuellement inscrites à plein temps dans des écoles publiques de métiers, des collèges et des universités.
- Plus de trois millions de personnes s'inscrivent à des cours d'éducation permanente chaque année.
- Près de une personne sur quatre a l'intention de faire des études dans les cinq prochaines années.
- Les femmes ont marqué des points considérables dans ce domaine. Le nombre de femmes qui terminent leurs études dans des écoles de métiers ou de formation professionnelle augmente; parmi les plus jeunes, plus de femmes que d'hommes obtiennent des diplômes universitaires.

Cependant, les résultats sont moins impressionnants...

- Les élèves canadiens du secondaire ont obtenu des notes inférieures à celles des élèves de la plupart des pays industrialisés lors d'épreuves internationales en sciences, en dépit de résultats supérieurs au niveau primaire.
- Trop d'étudiants inscrits en première année d'université doivent suivre des cours de rattrapage en mathématiques et en lecture pour suivre correctement le programme.

De plus, la performance sur les plans scientifique et technique est inquiétante...

- Le nombre d'inscriptions dans les écoles de métiers et aux programmes de formation professionnelle a diminué.
- Même si presque tous les élèves ont étudié les mathématiques au secondaire, moins de 60 p. 100 y ont étudié la physique ou la chimie.
- La popularité de ces cours de sciences au secondaire et à l'université a diminué.

Les investissements dans l'éducation et la formation sont importants...

- A l'heure actuelle, les Canadiens investissent quelque 50 milliards de dollars chaque année dans le système d'éducation et de formation — environ 45 milliards de dollars dans l'enseignement structuré et 5 milliards dans l'éducation permanente.
- Lorsque l'on considère le ratio du montant dépensé par élève à la richesse moyenne par habitant pour une population donnée, on constate que seul le Japon consacre une plus grande part de son budget à l'enseignement structuré.
- Les dépenses consacrées à l'enseignement élémentaire et secondaire placent le Canada à un rang particulièrement élevé. Les dépenses en matière d'enseignement postsecondaire sont également élevées en termes absolus

et nous placent dans la moyenne en termes du ratio précité.

Cependant, les sommes consacrées par les entreprises à la formation professionnelle sont faibles...

- En 1987, un sondage révélait que seul le tiers des entreprises dispensait de la formation professionnelle à leur personnel; cette proportion variant de 27 p. 100 au sein des entreprises très petites à 92 p. 100 au sein des très grandes (1 000 employés et plus). Au Canada, près de la moitié des dépenses dans ce domaine ont été faites par les très grandes entreprises qui emploient environ le quart de la population active.
- L'industrie consacre 0,3 p. 100 du produit intérieur brut à la formation professionnelle. Aux États-Unis, ce chiffre est plus que le double du nôtre. L'Australie y consacre trois fois plus de fonds que le Canada, le Japon plus de cinq fois plus et l'Allemagne près de huit fois plus.

Le temps consacré à apprendre est peu important...

- Par comparaison avec d'autres pays, les élèves canadiens consacrent peu de temps à apprendre. Une année scolaire ici est d'environ 185 jours; elle va jusqu'à 240 jours en Allemagne et 243 jours au Japon. De nombreux jeunes consacrent plus de temps à regarder la télévision et à effectuer un travail à temps partiel, sans lien avec leurs études, qu'ils n'en passent en classe. En moyenne, un élève inscrit dans une école publique passe 1 040 heures devant la télévision chaque année contre 900 heures réservées à l'enseignement.
- Il y a peu de formation structurée pour les jeunes qui ne poursuivent pas d'études postsecondaires, ce qui tranche vivement avec les formes d'apprentissage qui existent dans certains pays européens.
- Les données disponibles révèlent qu'au Canada, un adulte ne passe en cours de formation professionnelle sur le lieu de travail qu'environ la moitié du temps de formation accordée à son semblable aux États-Unis; la comparaison est encore plus désavantageuse si l'on considère les données suédoises ou japonaises.

Cependant, les techniques de financement et le partage du fardeau varient beaucoup...

- La formation préscolaire est financée par les parents et les gouvernements (grâce aux garderies subventionnées et aux dégrèvements d'impôt).
- L'enseignement primaire et secondaire est financé par les contribuables, au moyen de l'assiette fiscale municipale, des ressources provinciales et des paiements de péréquation versés aux provinces par le gouvernement fédéral.
- L'enseignement postsecondaire est en grande partie financé par les contribuables au moyen des subventions versées aux collèges et aux universités. Les frais de scolarité déboursés par les étudiants, qui reçoivent parfois l'aide de leurs parents ou des prêts, ne couvrent qu'une faible partie des coûts de cet enseignement. Les frais de subsistance sont couverts en partie par le travail des étudiants, le soutien des parents et les deniers publics. Enfin, les étudiants font face à un manque à gagner au cours de cette période.
- La responsabilité financière de l'apprentissage, qui permet d'assurer la transition des études au travail, est assumée par l'étudiant (qui travaille à salaire réduit), par l'entreprise marraine et par les cotisations d'assurance-chômage. Contrairement à ce qui se produit dans le cas de l'enseignement postsecondaire, la part du gouvernement et des parents est relativement faible à cette étape.

- La formation des adultes est financée, selon le genre de formation, par les pouvoirs publics (dépenses directes et dégrèvements autorisés), par les cotisations des employés et des employeurs à l'assurance-chômage, par les entreprises ainsi que par les particuliers qui prennent l'initiative de leur propre formation professionnelle.

La partie II de ce document étudie comment d'autres pays relèvent ce défi. La partie III définit une optique canadienne.

La situation est claire.

Pour conserver des emplois spécialisés, une économie concurrentielle, la prospérité économique et une bonne qualité de vie, il faut :

- **améliorer considérablement le niveau général des compétences de tous;**
- **assurer un niveau beaucoup plus élevé de compétences pour un plus grand nombre de personnes.**

LES OCCASIONS OFFERTES : *APPRENDRE DES AUTRES*

Au cours des années 90, les défis posés au Canada dans le domaine de l'éducation sont loin d'être uniques. Ils sont communs à tous les pays. Bien des pays industrialisés connaissent toutefois une certaine avance ayant préparé et mis en place des plans d'action en ce domaine.

La partie II décrit certaines méthodes et certains principes communs appliqués dans ces plans d'action qui pourraient être repris par le Canada.

LES OCCASIONS OFFERTES : APPRENDRE DES AUTRES

LE CANADA N'EST CERTES PAS LE SEUL PAYS QUI DOIT SURMONTER des défis dans le domaine de l'acquisition du savoir dans les années 90. De nombreux pays industrialisés, dont certains ont un régime fédéral comme le nôtre, sont passablement avancés dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales d'éducation et de formation. Des organismes internationaux, telle l'Organisation de coopération et de développement économiques, font des études à ce sujet et s'appliquent à coordonner les initiatives en cours. De plus, la Communauté européenne s'intéresse activement à l'évolution de l'éducation et de la formation dans ses pays membres.

Le processus de réforme

Deux étapes caractérisent le processus d'examen et de réforme entrepris par d'autres pays. La première, échelonnée habituellement sur deux ou trois ans, suppose un processus planifié d'examen et d'échanges de vues sur la politique gouvernementale, de concert avec le grand public et les parties intéressées, notamment les groupes d'enseignants et l'industrie et ce, pour parvenir à un consensus sur ce qu'il est nécessaire de faire et la raison de ce changement. La deuxième étape consiste en diverses stratégies de mise en œuvre.

Ce document représente l'apport du gouvernement fédéral à la première étape du processus de consultation au Canada.

Les thèmes communs

Le contenu et les tendances des réformes réalisées dans les autres pays ont été remarquablement semblables, du moins dans leurs grandes lignes. Mais, il ne faut pas s'étonner de ce que les initiatives particulières adoptées dans le cadre des grands thèmes varient considérablement, compte tenu des cultures, des traditions et des régimes politiques. Voici les thèmes communs :

L'engagement envers des buts et des objectifs nationaux

On trouve toujours des énoncés clairs des buts et des objectifs nationaux envisagés, accompagnés parfois de cibles appropriées.

Un sommet américain sur l'éducation a débouché sur une entente entre le président et la National Governors' Association relativement à six buts nationaux et 21 objectifs connexes pour l'an 2000. La France a donné force de loi à des énoncés de tâches et d'objectifs. Le conseil provisoire de la réforme de l'enseignement du Japon a émis des recommandations dans huit grands domaines reliés à l'acquisition du savoir. L'Allemagne a inscrit les droits à l'enseignement dans sa loi fondamentale fédérale. L'Australie a élaboré la déclaration Hobart comme énoncé de ses objectifs nationaux en matière de scolarisation. Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a formulé des déclarations de principes en matière d'enseignement préscolaire, de réforme scolaire ainsi que d'enseignement et de formation postscolaires.

L'adoption du principe de l'éducation et de la formation continues

De plus en plus, les pays considèrent que le système d'éducation et de formation comprend l'éducation préscolaire, l'enseignement structuré ainsi que l'éducation et la formation continues pendant la vie active.

La Nouvelle-Zélande s'est penchée sur chacun des niveaux, du préscolaire à l'universitaire, dans le cadre d'un système « d'acquisition du savoir durant toute la vie ». Le Japon a créé un bureau d'éducation et de formation continues destiné à promouvoir des réformes. Les États-Unis veilleront d'ici l'an 2000 à ce que chaque enfant soit « prêt à apprendre » dès l'entrée à l'école et à ce que chaque adulte sache lire et écrire. La France a proclamé que le droit à un enseignement fondamental débute à l'âge de trois ans et que chaque enfant a droit à l'éducation dès l'âge de deux ans s'il vit dans une région défavorisée. La Suède a adopté des lois prévoyant des congés d'études rémunérés et des fonds de renouvellement économique local qui favorisent un retour aux études dans le cadre d'un système d'éducation et de formation continues.

La relation entre les compétences fondamentales et la compétitivité à l'échelle internationale

Chaque nation se prépare à faire face à la concurrence internationale. Toutes cherchent à améliorer les compétences fondamentales et fonctionnelles de leur population et visent à former une main-d'œuvre de calibre international ayant des compétences poussées. Chaque pays prend les mesures nécessaires pour améliorer l'enseignement des mathématiques, des sciences et des langues étrangères ainsi que pour accroître ses capacités en recherche et en développement.

Le conseil de la réforme de l'enseignement du Japon a déclaré que l'amélioration de l'enseignement des connaissances fondamentales et des sciences de même que de la recherche universitaire représentait une réforme essentielle à réaliser. Les États-Unis se sont fixés comme but national de se classer les premiers au monde en mathématiques et en sciences d'ici l'an 2000. L'Australie a créé des mécanismes pour réaffecter les fonds de recherche aux domaines de priorité nationale. Le Royaume-Uni a créé un conseil national pour la réforme des qualifications professionnelles et a institué un projet pilote de bons de formation destinés aux jeunes de 16 à 18 ans. Les États-Unis visent à faire passer le pourcentage de diplômés du secondaire à quelque 90 p. 100 des élèves d'ici l'an 2000. La France vise à réduire de moitié le nombre de jeunes qui quittent l'école sans posséder de qualifications adéquates.

La recherche de l'excellence et de l'efficacité

La plupart des pays ont adopté des lignes directrices pour les programmes d'études, des processus d'évaluation et des systèmes nationaux de reconnaissance des titres de compétence. Tous ont insisté sur la nécessité d'améliorer la formation des maîtres avant et pendant leur carrière.

La Suède a élaboré une stratégie d'évaluation destinée à son réseau d'écoles et d'éducation des adultes. Le Royaume-Uni a mis au point un programme d'enseignement national et un mode d'évaluation approprié. L'Australie a créé une carte des programmes nationaux d'enseignement ainsi qu'une société des programmes d'enseignement pour susciter l'évolution de l'enseignement dans tout le pays. Le Japon a proposé des réformes en matière de formation des maîtres. Les États-Unis se sont engagés à évaluer le rendement des élèves « dans les matières cruciales en quatrième, en huitième et en douzième année ». La Nouvelle-Zélande a établi des lignes directrices nationales relatives aux soins des jeunes enfants et à leur éducation en vue d'obtenir des normes minimales de qualité dans ce domaine.

Le resserrement des liens entre l'enseignement et le secteur privé

Dans la plupart des pays, le secteur privé joue un rôle important dans la formation liée au travail. Presque tous les pays encouragent l'accroissement de la formation dans le secteur privé, au travail et hors du travail, ainsi qu'un plus grand nombre de mécanismes de transition des études au travail.

L'Australie encourage l'accroissement de la formation dans le secteur privé au moyen d'une taxe imposée aux entreprises qui ne forment pas leur main-d'œuvre. La France a adopté un système de congés d'études rémunérés et encourage le resserrement des liens entre les établissements d'enseignement et les entreprises. La Suède a réformé son programme d'enseignement professionnel au secondaire afin que les étudiants puissent acquérir plus d'expérience au travail. L'Allemagne continue d'améliorer son « double système » de formation professionnelle qui, dans sept länder, crée des liens entre les établissements d'enseignement et les entreprises, et accorde des congés d'études rémunérés. Le Japon continue à mettre l'accent sur la formation en cours d'emploi par le secteur privé ainsi que sur la vérification et l'attestation des compétences par l'administration publique.

La promotion de l'équité sociale en fonction des besoins des groupes spéciaux

La plupart des pays cherchent activement à accroître la participation aux programmes d'éducation des groupes qui ont des besoins spéciaux comme les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles. Tous les pays ont amélioré leurs programmes d'éducation culturelle et civique, y compris ceux qui s'adressent aux immigrants.

La Nouvelle-Zélande a inscrit les droits des Maoris dans ses lignes directrices nationales en matière d'éducation. L'Australie s'efforce particulièrement d'accroître la participation des groupes aborigènes, des femmes et des minorités ethniques. La France est en voie d'améliorer son secteur préscolaire, particulièrement dans les régions défavorisées. La Suède accorde la priorité aux sous-instruits. Les États-Unis veulent augmenter le nombre d'étudiants aux niveaux collégial et universitaire de deuxième et troisième cycles en mathématiques, en sciences et en génie, en particulier chez les femmes et les minorités.

La poursuite de l'efficacité dans l'ensemble du système

De nombreux pays ont choisi d'utiliser les ressources de l'ensemble du système d'éducation et de formation, y compris ses composantes non scolaires (secteurs privé, bénévole et coopératif). Tous les pays ont de plus en plus recours à l'informatique et encouragent le recours aux nouvelles méthodes d'acquisition du savoir dont l'éducation et la formation décloisonnées et la formation à distance.

Le Royaume-Uni a adopté un programme quinquennal visant à intégrer l'utilisation de l'informatique dans les écoles. La Suède encourage systématiquement la collaboration entre les secteurs scolaires et non scolaires de l'enseignement (privé, bénévole et coopératif). L'Australie a regroupé nombre de ses centres de formation à distance ainsi que de ses petits établissements d'enseignement supérieur. Les États-Unis sont en train d'établir un nouveau réseau d'écoles modèles.

Les conséquences pour le Canada

L'examen des réformes dans les autres pays donne le contexte dans lequel il convient d'envisager les besoins et les options du Canada en matière d'éducation et de formation. En raison de cette approche très décentralisée dans le domaine de l'éducation, le Canada passe, auprès des autres pays, pour avoir une multitude de politiques et de pratiques mal coordonnées, sans priorités ni cibles nationales explicites.

Pourtant, de nombreuses forces du système canadien comme les réalisations en matière de formation à distance, la grande accessibilité à l'enseignement post-secondaire et les programmes d'alternance travail-étude sont aussi reconnues

internationalement. Le Canada devra donc s'efforcer de miser sur ses forces, d'apprendre des autres et de déterminer clairement son orientation. Ce n'est que de cette façon qu'il pourra relever le défi de l'avenir dans l'acquisition du savoir.

Un certain nombre de pays ont entrepris des réformes systématiques il y a quelques années et ont déjà eu l'occasion d'en évaluer les effets. Les leçons de cette expérience peuvent être particulièrement utiles. Le principal thème qui se dégage des réformes faites au cours des années 80 est peut-être le manque d'intérêt pour le monde extérieur aux salles de classe : rôle des parents dans l'acquisition du savoir; méthodes de transmission du savoir grâce à une bonne dose d'enseignement et d'expérience pratique; acquisition du savoir grâce à la modification des tâches liées au travail ainsi qu'à l'enseignement scolaire et, en général, grâce aux méthodes éprouvées de l'acquisition continue du savoir.

RELEVER LE DÉFI :
UNE SOLUTION POUR LE CANADA

En général, tous s'entendent à reconnaître que la maîtrise du défi – soit offrir les compétences pertinentes – dépend du succès de l'éducation et de la formation continues à la maison et au travail et du système qui permettrait de proposer de telles occasions aux Canadiens et aux Canadiennes.

La partie III présente les options pour parvenir à une solution canadienne fondée sur nos forces actuelles.

RELEVER LE DÉFI : UNE SOLUTION POUR LE CANADA

LA PARTIE I DE CE DOCUMENT RÉSUME LE DÉFI QU'IL FAUDRA **relever. La situation est claire : il faut veiller à l'acquisition de compétences pertinentes, à tous les niveaux. La partie II décrit comment les autres pays ont réformé systématiquement leurs propres systèmes d'acquisition du savoir. La partie III présente pour fins de discussion une série de moyens que le Canada pourrait adopter pour améliorer les compétences voulues de tous. Ces moyens s'inspirent de nombreux rapports et études, dont certains sont énumérés à la fin du document; ils font état d'un consensus au Canada quant aux modalités à mettre en place pour atteindre ce but : un consensus sur le principe que l'éducation et la formation continues sont des éléments clés et qu'il faut s'attacher davantage à valoriser le savoir, tant à la maison qu'au travail.**

> Le consensus canadien porte sur la possibilité pour tous d'acquérir des compétences pertinentes grâce à un système solide d'éducation et de formation continues.

Des compétences pertinentes

Au cours des années 60 et 70, les réformes effectuées dans le monde ont porté sur l'acquisition accrue du savoir et son accessibilité, tandis que celles des années 80 ont porté sur la qualité et l'excellence dans ce domaine. Il semble y avoir un consensus général selon lequel les réformes des années 90 devront porter sur ces deux aspects à la fois.

Un système idéal d'acquisition du savoir viserait à ce que **tous acquièrent les compétences appropriées,** ce qui revient à dire qu'il faudra :

- des niveaux beaucoup plus élevés de compétences fondamentales pour tous, en vue de se préparer à une acquisition continue du savoir;
- des niveaux plus élevés de compétences spécialisées pour un bien plus grand nombre de jeunes et d'adultes, y compris la capacité d'appliquer des principes mathématiques, scientifiques et de conception à des problèmes pratiques, et la possibilité de se recycler régulièrement.

Des compétences fondamentales pour l'éducation et la formation continues

Malgré les dépenses élevées au chapitre de l'éducation, de récentes statistiques sur l'aptitude des Canadiens à calculer, à lire et à écrire dressent un sombre tableau de l'avenir d'une population active dépourvue des compétences nécessaires pour s'adapter rapidement à un milieu en constante évolution. La perspective de un million de jeunes qui pourraient décrocher de l'école secondaire dans les années 90 est particulièrement inquiétante.

Pourtant, tous s'entendent sur les compétences fondamentales nécessaires à l'acquisition de la formation la vie durant.

Les entreprises ont indiqué les compétences qui leur semblent les plus importantes au travail, soit :

- la capacité d'apprendre (élément fondamental);
- la lecture, l'écriture et le calcul;
- l'aptitude à communiquer verbalement et à écouter;
- la capacité de résoudre des problèmes et d'innover;
- les compétences et les valeurs nécessaires à l'estime de soi, à la motivation et à la détermination des objectifs désirés;
- l'aptitude au travail et la capacité d'avancement professionnel;
- l'aptitude à entretenir de bonnes relations interpersonnelles, à travailler en équipe et à négocier;
- la compréhension de la mentalité organisationnelle et le partage du leadership.

Les sondages d'opinion indiquent que les parents reconnaissent aussi que ce sont là les compétences fondamentales. Toutefois, le grand public pense généralement que le système actuel répond assez bien aux besoins fondamentaux; l'enseignement portant sur la formation morale et les valeurs culturelles reçoit aussi un large appui des parents et du public.

Des compétences spécialisées

Il est crucial pour tous d'acquérir ces compétences fondamentales; toutefois, elles ne constituent que le point de départ d'un système d'éducation et de formation qui mettra l'accent sur des compétences appropriées pour tous. Les Canadiens et les Canadiennes devraient pouvoir, leur vie durant, acquérir des connaissances et des compétences nouvelles. Un plus grand nombre devrait posséder des niveaux de compétences beaucoup plus élevés, particulièrement dans les domaines qui augmenteront le plus la valeur des produits mis au point et produiront plus de richesses dans l'économie mondiale. Il s'agit ici de compétences permettant :

- d'appliquer des principes mathématiques et scientifiques dans le milieu de travail;
- de s'adapter et de se sentir à l'aise dans un cadre technologique en constante évolution;
- de travailler efficacement en équipe, souvent avec des gens d'origine sociale et culturelle différente;
- de travailler dans les deux langues officielles du pays et dans les langues étrangères (et être sensible à l'histoire et à la culture des divers pays et des autres parties du Canada);
- de faire preuve d'esprit d'entreprise et d'innovation, non seulement dans la conception, dans la recherche et le développement, mais aussi dans la gestion des ressources humaines et de l'information.

Que faut-il entendre par le fait que « beaucoup plus » de personnes devraient posséder des compétences spécialisées ? Il ne semble pas y avoir de consensus à ce sujet, mais il faut comprendre qu'on vise les objectifs suivants :

- un nombre sensiblement plus élevé d'étudiants et d'étudiantes en sciences naturelles et en génie dans les universités, et en technologie dans les collèges communautaires et les cégeps;
- un accroissement important du nombre de personnes possèdant des compétences techniques poussées acquises en milieu de travail;
- une juste représentation des femmes et des groupes minoritaires dans les deux domaines mentionnés ci-dessus;
- de meilleurs liens entre l'école et le milieu de travail.

Ces changements mettent en relief le défi que doit relever le secteur des ressources humaines; s'il ne le fait pas, les entreprises canadiennes commenceront à manquer de travailleurs compétents. Ces changements incitent les entreprises à adopter une façon de penser nouvelle et différente à l'égard de leurs effectifs, de l'embauche de membres des minorités, de la promotion de la femme et de la valeur humaine de l'individu. [...] Il doit se produire, du haut en bas des organisations, un changement de mentalité, de telle sorte que les employés aient les pouvoirs nécessaires pour faire leur travail aussi bien qu'ils le peuvent. Si nous enfermons les travailleurs dans des structures rigides et un enchevêtrement de procédures, il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils donnent leur maximum.

Gary Donahee
Vice-président, Ressources humaines, Northern Telecom, discours prononcé à Toronto décembre 1990

La valorisation du savoir

Par le passé, les débats au Canada sur les politiques d'éducation et de formation ont souvent porté essentiellement sur des questions de financement et de programmes de cours.

L'importance de bonnes écoles

Certes, les bonnes écoles ont leur part d'influence. De plus, les rouages d'un enseignement structuré comme les normes, la compétence des enseignants, le nombre d'élèves par classe, les programmes de cours, le temps consacré aux études et la qualité de la recherche universitaire sont sans aucun doute des conditions préalables au succès. D'où la nécessité d'examiner sans cesse des questions telles la formation des maîtres et la durée de présence en classe.

Quoique ces rouages soient importants, la recherche donne aussi à penser que l'influence des écoles sur la réussite des étudiants est liée principalement à la qualité du milieu, soit à des facteurs comme des buts clairs, des attentes élevées, la fierté des élèves et des pédagogues ainsi que le professionnalisme de ces derniers. Le facteur qui tranche véritablement est **la valorisation du savoir dans les écoles.** Des études ont révélé que ce facteur doit lui-même reposer sur des valeurs sociales plus vastes. Toutefois, il faut s'entendre sur les buts et les objectifs des systèmes d'enseignement pour travailler ensuite à réaliser ces objectifs.

Une réforme fructueuse à la maison et au travail

A la suite d'études sur cette question, il ressort que les facteurs déterminants d'une acquisition fructueuse du savoir résident dans l'aptitude et l'attitude de chacun, stimulées par les valeurs et les attentes qui se manifestent à la maison et au travail. En termes simples, les personnes issues de familles qui valorisent le savoir et expriment des attentes élevées à son sujet ont de meilleures chances de succès, tout comme celles qui travaillent dans un milieu qui valorise le savoir.

L'influence du cadre familial se manifeste clairement dans la variété des résultats scolaires chez les enfants de divers groupes culturels; les enfants venant de familles d'immigrants qui valorisent l'éducation réussissent habituellement bien. Par contre, ceux qui sont élevés dans un cadre familial qui ne favorise pas l'acquisition du savoir obtiennent généralement des résultats médiocres.

L'influence des parents sur les choix scolaires de leurs enfants reste forte pendant toute l'enfance et l'adolescence. La volonté d'acquérir le savoir chez les adultes est elle-même liée au niveau de scolarité de chacun. Même le bénévolat, qui est souvent l'occasion d'une ouverture sur le monde du travail, est fonction du nombre d'années de scolarité.

La grande influence du travail sur l'acquisition du savoir est évidente surtout dans le cas de la formation professionnelle dispensée par l'entreprise. Fait plus important encore, le milieu de travail détermine ce qu'on apprendra au jour le jour. La rémunération donne même une excellente indication de la priorité accordée à la compétence et à l'apprentissage.

L'acquisition du savoir est respectée au Canada. Mais le temps et l'énergie qu'on lui consacre, à l'école, à la maison et au travail, reflètent l'importance qu'on lui accorde. Comparativement à certains pays d'Europe, d'Asie et du Pacifique, le Canada ne consacre pas suffisamment de temps à l'éducation et à des cours de formation

Nombre maximal de jours de classe durant une année scolaire normale

Japon	243
Allemagne	226-240
Hong Kong	195
Angleterre/pays de Galles	192
France	185
Canada	**180-185**
États-Unis	180

Source : *Atlantic Monthly*, novembre 1989

structurés, et beaucoup moins de temps à la formation en cours d'emploi. Dans les écoles, le temps consacré à l'enseignement fondamental semble diminuer, car les écoles doivent assumer divers rôles sociaux antérieurement dévolus à la famille. Les heures consacrées à regarder la télévision et au travail à temps partiel dépassent souvent le temps passé à l'école ou à faire des devoirs.

Ces problèmes pourraient même s'amplifier. De nombreux enfants ne sont pas prêts à apprendre au moment d'entrer à l'école. A l'heure actuelle, dans les grandes villes, une classe type peut comprendre une majorité d'élèves dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et dont l'acquisition du savoir bute contre des obstacles linguistiques. Jusqu'au tiers des élèves peut provenir de familles monoparentales dont la source de revenus est l'aide sociale. Nombre d'élèves proviennent de milieux familiaux où il est difficile de donner la priorité à l'acquisition du savoir.

Personne au pays ne serait prêt à accepter un système d'éducation et de formation de second ordre, cependant, on dénote une certaine ambivalence. Selon certaines études, les Canadiens demandent à la fois trop et trop peu de leurs établissements d'enseignement. Par rapport à d'autres pays, il semblerait que l'on soit peu exigeant quant à l'acquisition du savoir proprement dit. Les sondages d'opinion publique confirment que les parents canadiens sont généralement fort satisfaits du système et de son influence sur leurs enfants. Le grand public ne proteste pas contre le fait que le système d'enseignement produise autant de décrocheurs que de diplômés universitaires, ou qu'un nombre aussi élevé d'adultes soient analphabètes. Très peu de gens demandent des mesures permettant de juger de la qualité des écoles.

Les enseignants signalent, cependant, que bien des personnes ont des attentes très élevées, parfois même peu réalistes quand il s'agit d'autres fonctions. Elles voudraient que les écoles se substituent aux parents — comme garderies quand les enfants sont jeunes, bien souvent comme services sociaux ou de santé, et, au moment de l'adolescence, comme services-conseils sur la drogue et la sexualité.

> La situation est claire :
>
> L'attitude et les attentes de tous – parents, élèves, entreprises et syndicats – jouent un rôle crucial.

Malgré tout, certaines indications révèlent que de nombreux Canadiens n'ont pas les moyens de faire de leur cadre familial et professionnel des milieux où l'on valorise l'acquisition du savoir.

- Les sondages d'opinion indiquent que la plupart des parents ne comprennent pas que l'évolution de l'économie mondiale exige une nouvelle attitude quant à l'acquisition du savoir.
- Si l'on en juge par le peu de formation en cours d'emploi dispensée au Canada, on peut affirmer que nombre d'entreprises ne comprennent pas bien l'importance de tabler sur leurs ressources humaines et n'ont pas cherché à éliminer les obstacles qui rendent la formation professionnelle difficile, surtout pour les petites installations.

Les Canadiens comprennent l'importance du savoir dans leur propre vie. Malgré cela, il existe toujours un certain laisser-aller dans trop de foyers, de bureaux et d'usines. Que peut-on faire à ce sujet ? Comment encourager une valorisation accrue du savoir en fonction d'une économie mondiale qui évolue rapidement, d'une main-d'œuvre vieillissante et d'une structure où les petites et moyennes entreprises procurent la majorité des emplois et ce, avec des ressources limitées pour la formation ?

Les pénuries actuelles et prévues de travailleurs spécialisés représentent une telle menace à l'égard de la compétitivité de l'Europe, que des mesures doivent être prises immédiatement par toutes les parties intéressées :

- ***les autorités et les administrations tant au sein de la communauté qu'aux niveaux national, régional et local;***
- ***les entreprises, de quelque taille ou secteur qu'elles soient;***
- ***le secteur de l'éducation, en particulier celui de l'enseignement supérieur et de l'éducation permanente;***
- ***les particuliers.***

Seule une démarche globale et soutenue de tous ces intervenants permettra de trouver des réponses adéquates [...] Il faudra que nous changions tous d'attitude [...]

- ***sensibiliser davantage le grand public et les intervenants.***

Bulletin du COMETT
Comité consultatif de la recherche et du développement industriels (CCRDI), Commission des communautés européennes
février 1991

La grande priorité accordée à la formation et à l'éducation particulièrement dans les entreprises de haute technologie, découle de la notion selon laquelle tout le personnel a constamment besoin d'apprendre et le plus grand nombre possible doit prendre part au processus. [...] Les entreprises japonaises offrent une éducation et une formation formelles très étendues et s'attendent à ce que leurs employés consacrent d'eux-mêmes une partie de leur temps et de leur énergie à l'apprentissage.

Training and Retraining – Implications of Technological Change
Organisation internationale du travail
1987

Pour que les consommateurs des programmes de formation complémentaire puissent profiter pleinement des services mis à leur disposition, il faut qu'ils puissent se renseigner sans difficulté à ce sujet.

Canada — La formation complémentaire de la main-d'œuvre
Organisation de coopération et de développement économiques
1990

La pertinence de tout dialogue sur les politiques en matière d'enseignement et sur la qualité future de la main-d'œuvre canadienne dépendra, toutefois, de la disponibilité d'une analyse empirique plus poussée. Il est donc impérieux de procéder à des recherches bien ciblées sur la façon dont les systèmes d'enseignement au Canada peuvent former une main-d'œuvre de haute qualité, concurrentielle et en mesure de s'adapter à une économie à la fois en mutation rapide et fondée sur les connaissances techniques.

L'Emploi au futur : tertiarisation et polarisation
Conseil économique du Canada
1990

Dans le contexte de plus en plus global qui est le nôtre, le Conseil voit dans la formation professionnelle non seulement un impératif, mais aussi un bon investissement. Elle profite tant à l'employeur qu'aux employés. Selon le Conseil, une main-d'œuvre mieux préparée, qui rend les entreprises plus productives et améliore la qualité de vie au travail, procure des économies et des avantages marqués.

S'adapter pour gagner : Rapport du Conseil consultatif sur l'adaptation
1989

La valorisation du savoir en milieu de travail

La solution la plus répandue au sujet de l'acquisition du savoir en milieu de travail consiste à favoriser une meilleure planification des ressources humaines, de meilleures communications entre les entreprises et les établissements d'enseignement et, tout comme on devrait le faire à la maison, à accorder davantage de temps et de volonté à apprendre. Pour l'entreprise, la planification des ressources humaines couvrirait tous les aspects de l'acquisition du savoir, depuis la formation jusqu'à la rotation des emplois et leur rationalisation. Elle devrait être liée aux plans d'affaires et à la compétitivité, comprendre des objectifs à long terme d'acquisition du savoir et des mesures d'évaluation.

Le patronat et les syndicats soutiennent qu'une valorisation accrue du savoir en milieu de travail exercera une influence sur l'ensemble du système, grâce aux éléments suivants :

- les sessions d'initiation à la vie professionnelle, partie intégrante du modèle d'éducation et de formation continues;
- l'échelle des salaires et l'équilibre entre les offres d'emploi qui exigent beaucoup ou peu de compétences et qui indiquent aux élèves et aux établissements d'enseignement les compétences vraiment recherchées;
- la rationalisation des emplois, la diversification des tâches et la décentralisation de la prise de décisions en vue d'accroître la productivité, éléments qui donneront lieu à une main-d'œuvre plus qualifiée et mettront l'accent sur l'acquisition continue du savoir;
- l'aide des entreprises et des syndicats aux établissements d'enseignement en raison de leur lien avec le milieu du travail, la participation à des conseils de formation professionnelle, le lancement de campagnes pour récompenser l'excellence chez les étudiants et les enseignants, les groupes de pressions en faveur d'une réforme et le parrainage de campagnes de sensibilisation du public.

La valorisation du savoir à la maison

A la maison, il faut encourager la valorisation du savoir grâce à une information de qualité, de nature à susciter l'intérêt sur cette question.

Une information accrue. Les parents et les étudiants ne sont pas suffisamment informés sur les nouvelles normes en matière de compétences et sur les liens étroits qui existent entre le savoir, les bons emplois et la prospérité. Les programmes publics de communication visant à donner cette information sont donc cruciaux. Un autre bon moyen de sensibiliser le grand public est de souligner l'excellence et la réussite par des concours, des prix et des bourses dans des domaines précis. Il existe de nombreux programmes de ce genre, mais il faut faire davantage. Par ailleurs, certaines études ont suggéré un équivalent de *ParticipAction*, programme qui a contribué à transformer l'attitude des gens à l'égard de leur forme physique et de leur mieux-être.

Une meilleure information. La sensibilisation du grand public doit se fonder sur des données objectives et une analyse rigoureuse. Le simple fait d'en parler ne suffit pas. La planification des ressources humaines des entreprises et l'orientation choisie par les étudiants, la main-d'œuvre et les parents doivent reposer sur des données reflétant les tendances en matière de compétences et d'acquisition du savoir.

Des progrès encourageants ont été récemment notés dans la production de données plus précises (par exemple, l'enquête de Statistique Canada sur l'alphabétisme et les travaux liés à l'évaluation des résultats scolaires effectués par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada). Toutefois, ces initiatives sont loin de suffire. Il existe aujourd'hui assez d'information pour commencer à valoriser davantage le savoir à la maison et au travail, mais cela ne

peut appuyer une réforme à long terme dans ce domaine. Presque toutes les études signalent le manque de données de base permettant aux particuliers et aux entreprises de comprendre leurs besoins à long terme et les moyens d'y répondre. Pour prendre des décisions éclairées, il faudra disposer de données fiables sur les tendances à long terme de la demande et de l'offre de compétences.

La valorisation du savoir et l'investissement dans le savoir

Par « valorisation du savoir », on entend un état d'esprit qui consiste à prendre l'acquisition du savoir au sérieux, car il convient d'y consacrer le temps et l'énergie nécessaires, et d'en reconnaître l'importance à long terme.

Pour valoriser le savoir, il faut en planifier l'acquisition de la même façon que les vacances, consacrer autant de temps à la mise à jour des compétences qu'à l'entretien des maisons, s'intéresser autant aux statistiques sur ce sujet qu'à celles sur la Bourse et l'inflation, et se préoccuper autant de la qualité et des normes dans ce domaine que se soucier de la qualité de l'alimentation et de la conformité des appareils ménagers aux normes établies. La valorisation du savoir suppose aussi que l'on consente volontiers des investissements financiers pour apprendre.

L'investissement à ce chapitre doit se faire à la lumière des résultats attendus à long terme pour les particuliers, les entreprises et la société dans son ensemble. Considérer l'argent consacré à l'acquisition du savoir comme un investissement plutôt que comme une dépense modifie la nature des débats à cet égard. Les questions soulevées diffèrent elles aussi.

Par exemple, considérons les fonds publics versés à l'éducation. La question clé n'est plus de savoir « quel secteur est sous-financé » mais bien « lequel offre le plus d'avantages par rapport au montant investi ». Ces dernières années, on a généralement manifesté beaucoup d'intérêt sur la façon de mesurer cette acquisition; on s'est également intéressé aux enquêtes qui traduisent le degré de satisfaction des diplômés et des entreprises quant à l'éducation et de la formation dispensées.

Autre exemple : au cours des échanges de vues sur les sources de financement de l'éducation et de la formation professionnelle, on s'intéresse davantage aux questions d'accessibilité (à savoir qui reçoit l'enseignement et la formation) ainsi qu'à l'équilibre à maintenir entre ceux qui investissent à ce chapitre et ceux qui profitent de ces investissements.

Toute perspective d'investissement soulève des questions quant aux activités dans lesquelles il faut investir. Les écoles ont jusqu'à maintenant fait du bon travail en remplissant des fonctions fort diverses — cours sur la santé, l'intégration sociale et la formation morale — dont on pensait autrefois qu'elles relevaient des parents, de l'Église et d'autres organismes. On peut toutefois se demander s'il s'agit là de la meilleure façon de mettre à contribution les ressources d'une société. Ne détourne-t-on pas ainsi l'école de sa véritable vocation ? N'y a-t-il pas d'autres moyens de s'occuper de ces questions qui, à la longue, donneront de meilleurs résultats ?

Des études démontrent aussi qu'une véritable valorisation du savoir, comptant sur des investissements à long terme, ouvre de nouvelles perspectives. Elles feraient ressortir des liens plus étroits entre les secteurs économique, social et pédagogique. Des liens semblables s'imposent entre la politique économique et la politique sociale. Certaines réformes sociales réalisées récem-

Les enjeux monétaires et l'investissement dans les ressources humaines sont trop importants pour être laissés aux grandes administrations publiques, à la grande entreprise ou aux gros syndicats. La centralisation et le corporatisme ne sont pas des solutions. Tous les employeurs et tous les employés, de concert avec le monde de l'enseignement et de l'administration publique, doivent se placer à l'avant-garde de l'action.

Chambre de commerce du Canada
Rapport Objectif 2000, Groupe de travail sur l'exploitation du changement
1989

Il faut que l'équité soit une dimension de toutes les politiques touchant l'éducation et le marché du travail – ainsi que de la planification des ressources humaines dans le secteur privé – afin qu'aucune composante de la population canadienne ne se trouve laissée pour compte. Il faut maximiser les possibilités d'emploi de chaque travailleur et travailleuse.

S'adapter pour gagner : Rapport du Conseil consultatif sur l'adaptation
1989

Le rythme croissant des changements technologiques pourrait obliger les travailleurs d'aujourd'hui à se former pour trois ou quatre carrières différentes dans le cours d'une vie de travail. Dans ce contexte, on ne saurait surestimer l'importance de la formation et de l'enseignement permanents. La formation et l'enseignement ne doivent plus être perçus comme une condition préalable au travail, mais comme une partie intégrante du processus de travail.

Rapport des Groupes de travail du CCMTP
Centre canadien du marché du travail et de la productivité
1990

Les recherches montrent que la prestation de programmes de petite enfance à l'intention des élèves défavorisés est un bon investissement. Le but de ce programme est de donner un meilleur départ aux élèves de première année et de les empêcher de prendre du retard sur les autres. Aucun autre programme que nous avons examiné n'a obtenu l'appui universel des programmes Head Start.

Undereducated Uncompetitive USA
Union Carbide Corporate Task Force on Education
1989

ment témoignent déjà d'une nouvelle façon d'envisager les programmes officiels destinés aux chômeurs, l'accent ne portant plus sur le revenu passif (l'assurance-chômage ou l'aide sociale), mais plutôt sur l'investissement dans la formation apte à procurer un emploi intéressant, ce qui à long terme est un avantage. En pareil cas, les entreprises en retirent autant d'avantages à long terme que la société dans son ensemble, qui ne s'en trouve que plus prospère. En raison de son caractère très concurrentiel, l'économie de demain devra pouvoir compter sur une main-d'œuvre des plus compétentes.

Des liens semblables existent également entre la politique relative aux soins à l'enfant et la préparation préscolaire. Des organismes d'affaires américains, qui songent à leurs futures ressources humaines, préconisent des investissements plus considérables au niveau préscolaire et dans les programmes qui y sont reliés.

En outre, semblables liens feraient la jonction entre la politique économique et l'équité sociale. Une foule de personnes ne peuvent participer pleinement au marché du travail à cause d'obstacles systémiques liés au sexe, à un handicap, à la culture ou à l'origine ethnique. Les investissements effectués en vue de supprimer ces obstacles et d'offrir à ces personnes les compétences dont elles ont besoin peuvent être à la fois valables et économiquement rentables. Il convient également d'aider les personnes qui doivent s'adapter à un marché du travail en pleine évolution et de plus en plus compétitif.

Enfin, l'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle créerait un lien entre les spécialistes de l'éducation et ceux de la formation professionnelle, personnes qui ont toujours compris que les résultats de leur travail ne peuvent s'évaluer correctement qu'à long terme.

Vers un système d'éducation et de formation continues

L'objectif de « compétences appropriées pour tous » ne peut se réaliser dans notre monde en constante évolution que si les institutions adoptent le principe de l'éducation et de la formation continues et s'y adaptent.

Pourquoi l'éducation et la formation continues ?

- Une acquisition valable du savoir. La plupart des compétences fondamentales et spécialisées s'acquièrent mieux lorsque se conjuguent des expériences de travail et des cours.
- Le rythme du changement. Les compétences acquises aujourd'hui et demain seront dépassées à un rythme plus rapide que jamais auparavant; il faut les renouveler régulièrement. Les personnes touchées par ce changement doivent se recycler et acquérir des compétences tournées vers l'avenir.
- La démographie. Avec la génération du *baby boom*, la démographie pousse vers une éducation et une formation continues. Il y aura moins de jeunes qui entreront sur le marché du travail. La plupart des personnes qui devront être formées font déjà partie de la population active. C'est donc sur elles et sur les jeunes que ce système doit se concentrer.
- La qualité de vie. Elle favorise l'adoption d'un modèle d'éducation et de formation continues. Plusieurs soutiennent qu'une répartition plus égale et intégrée du travail, du savoir et des loisirs pendant toute la vie représente une fin valable en soi, l'un des principaux avantages de la réussite d'un pays dans l'économie mondiale.

Les caractéristiques d'un système d'éducation et de formation continues

Tous s'entendent sur les caractéristiques fondamentales d'un système d'acquisition du savoir fondé sur le principe de l'éducation et de la formation continues. A cet égard, des progrès sont en cours dans plusieurs domaines; avec la volonté et la collaboration voulues, on pourrait mettre plus d'éléments en place, dès la fin de la décennie. Un tel système intégralement développé aurait les caractéristiques suivantes :

- Les enfants seraient aptes à apprendre dès l'entrée à l'école. Les réseaux de garderies et d'établissements préscolaires offriraient des expériences similaires aux enfants défavorisés par le milieu familial.
- L'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans mettrait l'accent sur les compétences nécessaires à une éducation et une formation continues dans une société de haute technologie et dont l'évolution est liée à celle des autres pays du monde.
- De 16 ans environ jusqu'au milieu de la vingtaine, l'acquisition de connaissances pour la plupart des jeunes consisterait en un programme combinant l'acquisition de connaissances en classe, à la maison (y compris l'auto-apprentissage et la formation à distance par correspondance ou grâce à la télévision) et au travail.
  - Pour ceux dont l'activité principale reste les études à l'école, au collège ou à l'université, l'expérience de travail pourrait s'acquérir par stages en entreprise, par l'enseignement coopératif ou par d'autres modèles qui inculqueraient des connaissances pratiques et structurées (pour remplacer une bonne partie du travail à temps partiel et du travail d'été qui n'ont aucun rapport avec les études).
  - Pour ceux qui choisissent le travail comme activité principale, l'expérience en classe suivrait des modèles d'apprentissage, de nouveaux stages en entreprise ou de deuxième chance; ces activités donneraient lieu, à la fois, à un apprentissage davantage axé sur la profession et offriraient à tous les jeunes l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires.
  - Les politiques gouvernementales encourageraient les jeunes à suivre l'une de ces filières; par exemple dans le cas des personnes de ce groupe d'âge, en remplaçant l'assurance-chômage par de l'aide aux étudiants et des allocations de formation.
- Au-delà de cette phase de transition, les adultes auraient l'occasion d'apprendre leur vie durant. La formation dispensée en cours d'emploi deviendrait chose courante; les modalités d'assouplissement des conditions de travail favoriseraient la formation professionnelle amorcée par les syndicats, et l'expérience de travail sur place serait de plus en plus structurée, de telle sorte que l'acquisition du savoir puisse se poursuivre de façon continue. Des programmes d'aide à l'adaptation devraient être mis à la portée de ceux dont les compétences actuelles ne sont plus utiles.
- Les programmes sociaux et les programmes d'égalité d'accès à l'emploi mettraient de plus en plus l'accent sur l'accroissement de la compétence au travail en fonction, bien entendu, des emplois dont on dispose.

Le soutien de l'évolution des structures d'éducation et de formation continues

Le modèle d'éducation et de formation continues n'est pas nouveau. De nombreux éléments sont déjà en place. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux s'efforcent d'ailleurs d'en améliorer les aspects les moins développés au Canada, dont la formation professionnelle dispensée en cours d'emploi et les nouvelles méthodes visant à faciliter la transition, de l'école au travail, des jeunes qui ne font pas d'études postsecondaires. La Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'œuvre a été instituée pour promouvoir et coordonner de telles activités.

Il faut que les entreprises acceptent de jouer un rôle dans la formation des apprentis et que les syndicats reconnaissent que les apprentis ne sont pas du cheap labour. Au départ, bien sûr, il faudra aussi créer des changements de mentalité, un climat d'ouverture.

Yvon Boudreau
Secrétaire de la Conférence permanente sur l'adaptation de la main-d'œuvre (CPAMO)
Le Devoir, 25 janvier 1991

... le mouvement des jeunes hors du système d'éducation et leur intégration au marché du travail est un processus qui devient plus long, incertain et indirect.

Harvey Krahn et Graham S. Lowe
Les jeunes travailleurs dans une économie de services
Document de travail n° 14
Conseil économique du Canada
1990

La normalisation des résultats à l'échelle du réseau est nécessaire pour pouvoir contrôler et améliorer la qualité éducative des programmes collégiaux. La normalisation appliquée à l'échelle du réseau garantira l'équivalence des programmes dans toute la province.

Vision 2000 : Qualité et possibilités
Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario
1990

L'éducation est [...] une monnaie sociale qui a besoin d'être normalisée.

Randall Litchfield
« Solving an Education Crisis »
Canadian Business
février 1991

La fonction d'intermédiaire permet de cheminer dans le système et d'intervenir pour chaque étudiant lorsque c'est nécessaire.

Unravelling the Tangle : Learning Information Services for Adults in Canada
The Workers' Educational Association of Canada
1990

Pour ce qui est de prendre des initiatives en vue de faciliter l'acquisition du savoir au Canada, le Forum est conscient qu'il est essentiel de commencer par établir des liens entre ceux qui sont les plus directement touchés : les enseignants, les administrateurs, les élus, les parents et les étudiants. Il faut d'abord, et c'est important, partager l'information et établir des liens de confiance pour pouvoir bien planifier. Et il doit être bien compris aussi que toute initiative nécessite un engagement concret à long terme.

To Be Our Best : Learning for the Future
Forum entreprises-universités
1991

Il y a beaucoup de travail en cours — mais il en reste encore — dans l'élaboration des programmes d'enseignement, la formation des maîtres et l'élaboration de matériel didactique adapté au modèle d'éducation et de formation continues. Tout en insistant sur les compétences nécessaires pour « apprendre à apprendre », particulièrement dans le domaine des sciences et de la technologie, il faut mettre au point du matériel didactique qui pourra être utilisé dans de petits modules et facilement adaptable aux besoins de chacun. Des recherches plus approfondies s'imposent sur ce qui convient le mieux à l'acquisition du savoir par les enfants et les adultes.

Au chapitre de l'enseignement et de la formation, le Canada s'appuie sur des fondements solides. Lorsqu'on les compare avec ceux de la plupart des autres pays, les maîtres se révèlent très qualifiés et ils peuvent compter sur des fonds publics relativement élevés. Il existe ici une tradition d'excellence dans de nombreux domaines d'enseignement, y compris la formation à distance.

Parmi les éléments moins développés, du moins à l'échelle du pays, on relève ceux qui permettraient aux diverses composantes du système d'être uniformes. On y arrivera grâce à la coordination et aux relations étroites qui doivent prévaloir entre ces divers éléments en vue de mettre au point un système à la portée de tous, notamment par :

- **des normes et des mesures de rendement** qui assurent l'uniformité et la mobilité;
- **des services d'orientation et d'encadrement** pour guider les étudiants à l'intérieur d'un système de plus en plus complexe et leur faciliter l'accès au marché du travail;
- **l'évaluation** du fonctionnement et des réalisations de l'ensemble du système ainsi que des rapports entre ses composantes;
- la mise sur pied **d'associations** ou partenariats qui feraient le lien entre les diverses parties du système.

Les normes et les mesures de rendement. Elles constituent le liant qui cimentera un nouveau système d'éducation et de formation continues. Ces normes devraient refléter la variété des opinions sur les objectifs et les buts de ces systèmes d'enseignement. Il devrait toujours y avoir un plan qui définit ce que l'étudiant doit acquérir et des moyens d'évaluer si l'acquisition du savoir s'est effectivement produite. Si l'on arrive à partager des normes et des mesures communes, les étudiants pourront passer assez facilement d'un établissement d'enseignement à un autre à divers moments de leur vie. Il faut des normes objectives pour assurer l'équivalence, la mobilité et l'uniformité dans ce domaine.

Ainsi, la mise au point de normes et la remise de certificats s'impose pour faciliter la transition des études au travail de plus de la moitié de la population qui n'a ni diplôme collégial ou universitaire, ni d'attestation d'apprentissage. On reconnaîtrait de la sorte le mérite des diplômés et les entreprises seraient mieux en mesure d'évaluer les aptitudes d'un employé éventuel.

Les mesures de rendement, bien qu'elles ne soient pas du même type que celles qui régissent l'attestation des compétences, sont aussi nécessaires pour permettre aux intéressés de comparer un établissement d'acquisition du savoir à un autre. Dans un système d'éducation et de formation continues bien en place, un certain nombre d'options s'offriront — télé-enseignement, collèges, formation privée — il importera donc de faire des choix **éclairés.**

Il existe un consensus sur la nécessité d'élaborer des normes et des mesures plus pertinentes de rendement mais, étant donné les difficultés à surmonter, la prudence

s'impose. La difficulté d'évaluer le savoir est notoire. Aussi le recours à des mesures inappropriées risque-t-il fort d'inscrire de faux objectifs dans le système.

L'orientation et l'encadrement. Il faudra élaborer des fonctions intermédiaires (« courtiers en éducation ») pour s'assurer que les étudiants qui se retrouvent dans un système de plus en plus complexe puissent facilement passer du milieu d'acquisition du savoir à celui du travail. Nombre de ces fonctions d'encadrement et d'orientation existent actuellement, surtout dans des domaines comme la formation d'alternance travail-étude et la formation des travailleurs marginaux. Il reste toutefois beaucoup à faire en ce domaine, tant pour les jeunes enfants qui devraient principalement être encadrés par des parents « éclairés » que pour les adultes.

Les premiers travaux sur la fonction d'intermédiaires ont porté fruit. Dans une foule de programmes d'emploi pour adultes défavorisés, par exemple, l'intervenant clé est un **coordonnateur** qui ne s'adonne pas à une tâche de formation directe, mais dont le rôle consiste à aider les gens à traverser toutes les étapes nécessaires pour se trouver un emploi. Cette personne sert d'intermédiaire entre le client et les spécialistes.

Les études portant sur les écoles et l'acquisition du savoir chez les adultes démontrent de plus en plus le rôle important de l'intermédiaire ou du mentor pour faire le lien entre le savoir et le travail. D'où, en grande partie, l'intérêt récent pour la création d'associations ou partenariats entre les établissements d'enseignement et les entreprises, pour un soutien accru aux conseillers en poste dans les écoles et les centres d'emploi ainsi que pour le développement des ressources humaines dans les entreprises.

Des données pertinentes sur le fonctionnement et les réalisations du système d'éducation et de formation. L'absence de données pertinentes susceptibles de favoriser la valorisation du savoir a déjà été mentionnée. Les statistiques sur le fonctionnement du système lui-même sont presque aussi rares. Il existe des données fiables sur le fonctionnement des écoles et des établissements postsecondaires. Cependant, il y en a très peu, selon l'étudiant, sur le nombre total de personnes qui œuvrent au sein du système, ainsi que sur l'évolution de cet aspect particulier de la question ou sur la nature et l'efficacité de ce qu'on a appris.

Des correctifs majeurs s'imposent à cet égard si l'on veut que la mise en place d'un système d'éducation et de formation continues progresse de façon concertée.

Les partenariats. On s'accorde généralement sur le fait que l'instauration de nouveaux réseaux et de nouveaux partenariats doit être un élément clé des réalisations au cours de la prochaine décennie. Toute réforme fructueuse doit se fonder sur le partenariat. Par exemple, les petites entreprises peuvent ne pas être en mesure de définir leurs besoins à long terme lorsqu'elles agissent de façon isolée, mais être aptes à le faire lorsqu'elles font partie d'une association locale ou sectorielle. Les institutions actuelles d'acquisition du savoir auraient de la difficulté à mettre en place les structures complémentaires si elles œuvraient isolées les unes des autres.

Ces dernières années, nous avons été témoins d'un certain nombre d'expériences novatrices dans le domaine de la collaboration intersectorielle. [...] Dans chaque cas, les entreprises et les syndicats, habituellement avec l'aide financière et technique des pouvoirs publics, se sont entendus pour collaborer dans les domaines de la formation et de l'adaptation. Les résultats ne sont pas parfaits, mais ils sont impressionnants.

Au Courant
Judith Maxwell
Conseil économique du Canada
1991

Des réseaux de coordination sont donc essentiels. Il s'agit maintenant de développer les initiatives en cours plutôt que de recommencer à zéro. Nombre de réseaux fonctionnent déjà au sein d'une composante du système (par exemple les associations d'enseignants, de commissaires, de chargés de l'éducation permanente, etc). Toutefois, jusqu'ici, seuls quelques réseaux ont créé des liens entre les diverses parties du système.

Comme il a déjà été noté, la nouvelle Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'œuvre représente le plus ambitieux des nouveaux réseaux en voie d'élaboration. Sur le plan local, on s'intéresse de plus en plus aux partenariats entre les entreprises et les établissements d'enseignement. Mais, dans l'ensemble, le travail ne fait que commencer.

LE RÔLE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

En définitive, le succès de cette entreprise, soit la création d'une culture du savoir et la mise en place d'un système d'éducation permanente, exigera une action individuelle et collective et ce, à tous les niveaux de la société.

La partie IV essaie de replacer le rôle actuel du gouvernement fédéral dans une perspective plus vaste, soit la place de ce dernier dans un partenariat à l'échelle du pays.

LE RÔLE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

AU CANADA, L'ÉDUCATION EST UN DOMAINE PROVINCIAL DE compétence, les différents gouvernements et les municipalités dépensant annuellement au chapitre de l'enseignement et de la formation quelque 30 milliards de dollars. Cependant, le gouvernement fédéral, principal intervenant, investit pour sa part 11 milliards annuellement.

Aide fédérale actuellement accordée

Éducation traditionnelle

Principaux programmes fédéraux	(en milliards de dollars)
Financement de l'enseignement postsecondaire	5,8
Recherche universitaire	0,8
Prêts et bourses	0,7
Responsabilités fédérales directes	1,0
Langues officielles dans l'enseignement	0,3
Autres programmes	0,4
Total	**9,0**

Initiatives récentes

Au nombre des projets fédéraux récents sur l'éducation, citons le **projet national d'incitation à la poursuite des études** — *L'école avant tout* — à l'intention des élèves du secondaire, la création de réseaux de **centres d'excellence** dans les universités canadiennes et du programme **Bourses Canada**, l'aide accrue pour l'enseignement coopératif — alternance travail-étude — et l'orientation professionnelle destinée aux étudiants du niveau postsecondaire.

Mesures visant la transition de l'école au marché du travail

Principaux programmes fédéraux	(en milliards de dollars)
Planification de l'emploi (jeunesse)	0,5

Initiatives récentes

La **Stratégie de mise en valeur de la main-d'œuvre (SMMO)** nécessite la réaffectation de 100 millions de dollars qui ne seront plus consacrés au soutien passif du revenu dans le cadre du programme de l'assurance-chômage, mais à l'enseignement coopératif et à la formation professionnelle pour acquérir des compétences de base. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration appuie aussi un programme lancé par l'industrie en vue d'élaborer de meilleures normes et méthodes de reconnaissance interprovinciale des compétences.

Formation des adultes

Principaux programmes fédéraux	(en milliards de dollars)
Planification de l'emploi (adultes)	1,3
Formation des fonctionnaires fédéraux	0,2
Total	**1,5**

Initiatives récentes

En plus des 100 millions de dollars susmentionnés, la SMMO préconise la réaffectation, dans le cadre du programme de l'assurance-chômage, de 700 millions de dollars au soutien actif de la formation des adultes. Des ressources accrues ont été identifiées pour l'alphabétisation et la formation linguistique des immigrantes. La création de la **Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'œuvre** permettra au secteur privé de jouer un plus grand rôle dans les décisions concernant la formation. Enfin, on met la dernière main à une stratégie visant à aider le secteur privé à doubler son activité en matière de formation.

	(en milliards de dollars)
Total de l'aide fédérale	**11**

Le gouvernement fédéral, *un employeur important*

Le gouvernement fédéral joue un rôle important dans le système d'éducation et de formation continues, par l'intermédiaire de certains programmes comme ceux qui visent à appuyer l'éducation des Autochtones ou l'acquisition du savoir dans les pénitenciers fédéraux, et aussi à titre de premier employeur au pays.

Le gouvernement fédéral entend jouer un rôle de chef de file, en donnant son appui à l'acquisition du savoir au sein de ses propres effectifs. Il a établi le Centre canadien de gestion dont les objectifs sont très ambitieux. A une plus grande échelle, la politique du gouvernement fédéral, exposée dans le Livre blanc de 1990 intitulé *Fonction publique 2000 : Le renouvellement de la fonction publique du Canada*, accorde une grande importance au perfectionnement des ressources humaines de la fonction publique à tous les niveaux et partout au pays. Un groupe de travail interne recommande de réorienter de manière radicale le concept de la formation et du perfectionnement, ce qui exige une valorisation permanente du savoir. Il recommande à la fois de mettre davantage l'accent sur la formation et de favoriser l'épanouissement de cette valorisation du savoir.

Les sujets précis sur lesquels il n'y a pas de consensus

Dans une perspective fédérale, la tâche la plus importante à accomplir au cours de la prochaine année consistera à instaurer un dialogue sur des priorités et des buts à atteindre, et non pas à modifier de façon précise les programmes pour obtenir une aide fédérale. Il n'est pas toujours possible, toutefois, de distinguer nettement entre les objectifs à long terme et les programmes particuliers nécessaires à leur réalisation. Grâce au dialogue, on devrait pouvoir étudier le rôle que joueront le gouvernement fédéral et les autres intervenants du système d'éducation. L'objectif, en dernière analyse, étant un plan d'action qui serait reconnu à l'unanimité et auquel tous pourraient participer. Parallèlement, se tiendront des discussions du Comité spécial conjoint sur la proposition constitutionnelle. Toutes ces discussions sur les priorités et les buts en matière d'éducation ne peuvent qu'enrichir les discussions constitutionnelles.

Au chapitre des dépenses fédérales, on s'entend en général sur la nécessité d'un changement. Cependant, il n'y a aucun accord sur la façon dont le rôle du gouvernement fédéral devrait évoluer à l'égard de l'enseignement supérieur et de la formation dispensée par l'entreprise et les façons de financer l'acquisition du savoir par les jeunes adultes, de la fin de l'adolescence jusqu'au milieu de la vingtaine.

On a présenté une foule de propositions visant à modifier le système fédéral actuel des paiements dans le domaine de l'enseignement supérieur, des transferts inconditionnels aux provinces à un soutien plus direct. Le budget fédéral de 1991 faisait état de l'engagement du gouvernement central à examiner les transferts faits par le gouvernement fédéral aux provinces. Certains voudraient que le gouvernement fédéral donne plus de poids à ces transferts, peut-être en les affectant à la recherche ou en les versant directement aux étudiants sous la forme de « bons d'études » ou en augmentant l'aide aux étudiants ou, du moins, en exigeant que les fonds soient réellement affectés à l'enseignement. D'autres estiment que la présence insistante du gouvernement fédéral ne fait que compliquer les secteurs de responsabilité et ils souhaiteraient mettre fin aux transferts liés à l'éducation.

Certains iraient même plus loin : ils préconisent le transfert aux provinces de toutes les fonctions du gouvernement fédéral en matière de formation et d'enseignement. D'autres encore reconnaissent l'utilité de refléter une variété de points de vue, tant nationaux que provinciaux et locaux, dans les investissements à long terme en matière d'acquisition du savoir. La proposition constitutionnelle souligne aussi que la gestion de ce domaine est partagée par les deux ordres de gouvernement; elle

reconnaît explicitement la formation de la main-d'œuvre comme relevant exclusivement des provinces.

Certains ont également présenté des recommandations contradictoires visant à rationaliser l'aide gouvernementale à la valorisation du savoir dans le milieu des affaires. Afin que le marché de la formation fonctionne mieux, certaines recommandations mettent l'accent sur le rôle que devrait jouer le gouvernement en fournissant, par exemple, de meilleures statistiques ou en déréglementant les frais d'inscription. D'autres propositions font appel à une réglementation accrue dans des domaines comme les congés d'études rémunérés.

Certains ont proposé la création de crédits d'impôt alloués aux dépenses de formation. D'autres préconisent que les grandes entreprises versent un impôt pour financer une formation professionnelle plus poussée. D'autres encore sont en faveur d'une pénalité imposée aux entreprises qui ne donnent pas de formation, telle une hausse des contributions au régime de l'assurance-chômage pour les sociétés qui n'ont pas de plans de formation acceptables.

La question de savoir à qui il appartient de financer les diverses formes d'acquisition du savoir et de formation auxquelles on peut recourir après le secondaire est un autre domaine où les intervenants s'entendent pour affirmer qu'il faut faire quelque chose, mais ils ne s'entendent pas sur les mesures qu'il conviendrait d'adopter. Tout indique que la situation actuelle débouche sur un sous-investissement et crée des injustices, en particulier envers ceux qui ne poursuivent pas d'études postsecondaires. Les recommandations tendent habituellement à rétablir l'équilibre entre ceux qui investissent dans l'acquisition du savoir et ceux qui en bénéficient. Parmi ces recommandations, citons :

- fournir à tous les diplômés du secondaire un compte de retraits qui servirait à défrayer leur perfectionnement au collège, à l'université, en apprentissage, en formation de rattrapage ou par d'autres moyens autorisés. Le compte de retraits couvrirait la totalité des frais liés à la plupart des formes de perfectionnement plus poussé. D'autres sommes destinées à défrayer les formes coûteuses d'éducation, comme les études supérieures ou professionnelles, pourraient être empruntées et remboursées plus tard en fonction du revenu du bénéficiaire;
- fournir une « garantie » de formation ou un emploi aux jeunes qui n'ont pas réussi à s'intégrer au marché du travail plutôt que d'essayer de subvenir à leurs besoins par des programmes comme l'assurance-chômage qui partent du principe que la transition de l'école à l'emploi à plein temps a été faite;
- permettre l'augmentation graduelle des frais de scolarité dans les collèges et les universités, afin d'avoir un système plus équitable et d'accroître les investissements ou encore augmenter les subventions publiques dans tous les secteurs postsecondaires.

Ces questions sont controversées, chacun étant convaincu d'avoir raison.

Pour conclure, les Canadiens devraient s'attacher à développer les éléments d'une valorisation du savoir et d'un système d'éducation et de formation continues là où se dégage un consensus, quitte à laisser au temps le soin de résoudre les questions controversées.

Par contre, le débat portant sur les questions formulées ci-dessus est non seulement inévitable dans le climat politique actuel, mais essentiel si on veut élaborer un système efficace pour susciter des réformes qui s'imposent au cours de la prochaine décennie.

Le gouvernement fédéral, quant à lui, a l'intention d'amorcer des consultations sur les questions qui sont ou qui devraient être d'un intérêt particulier pour tous. Il désire agir à titre de catalyseur en amorçant un dialogue avec tous les joueurs, dialogue sur les défis posés au système canadien d'éducation et ce, avant de proposer des façons de s'attaquer aux problèmes qui sont posés.

LES CONSULTATIONS : *LES PROCHAINES ÉTAPES*

Ce document de consultation cherche avant tout à sensibiliser les lecteurs au défi posé par l'éducation et à susciter les discussions sur les priorités nationales ainsi que sur les buts qui devraient guider le gouvernement fédéral et ses partenaires dans la création d'un système d'éducation permanente.

La partie V présente une série de priorités et d'objectifs et soulève des questions clés, base de cette quête en vue d'un consensus national à dégager au cours des consultations.

LES CONSULTATIONS : LES PROCHAINES ÉTAPES

EN 1991, LE GOUVERNEMENT DU CANADA AMORÇAIT UNE VASTE série de consultations pour discuter de questions clés, assise de la prospérité future du pays. Dans le document intitulé la *Compétitivité mène à la prospérité*, ces enjeux sont énumérés et les principaux défis, posés. Seule la question de l'éducation est ici soulevée.

Une sensibilisation accrue

Ce document cherche à :

- sensibiliser davantage la population au défi que pose l'acquisition du savoir;
- amorcer des consultations sur les priorités et les objectifs communs en matière d'acquisition du savoir qui devraient, au cours de la prochaine décennie, guider tous les partenaires en présence.

De toute évidence, le consensus qui se dégage de nombreuses d'études, et dont le présent document fait état, reflète l'opinion de la plupart dès qu'ils sont au courant des faits. Ce document révèle aussi qu'on ne comprend pas toujours l'importance des liens qui existent entre l'acquisition du savoir, les bons emplois, la prospérité et le mode de vie à notre portée. De plus, bien des personnes ne se rendent pas encore compte de la rapidité de l'évolution en cours dans d'autres pays, ni du fait que les réformes souhaitées ici reposent sur l'initiative des parents et des étudiants, des entreprises et des syndicats.

Les discussions entre les partenaires et les divers groupes intéressés quant aux priorités et aux objectifs communs qui font l'objet de ce document peuvent contribuer à sensibiliser l'opinion publique à cet égard, d'autant plus que les associations consulteront également leurs membres à ce sujet.

Il existe toutefois d'autres moyens plus directs de sensibilisation. A ce propos, la partie IV expose des mesures prises par le gouvernement fédéral en ce sens, notamment les messages diffusés à la télévision pour encourager les jeunes à poursuivre leurs études. Parallèlement aux consultations sur les priorités et les objectifs envisagés, le gouvernement fédéral veut sensibiliser davantage la population et la faire participer aux consultations. Il faudra donc analyser les opinions recueillies au cours de sondages et maintenir le contact avec la population au moyen des médias. D'autres façons seront également étudiées.

Les priorités et les objectifs de la prochaine décennie

Il n'y a évidemment pas de solution facile au défi que pose aux Canadiens l'acquisition du savoir. Il faudra poursuivre une action soutenue sur plusieurs fronts, avec plusieurs partenaires et pendant bien des années.

Il est tout aussi évident que les politiques gouvernementales ne peuvent remplacer l'action des parents, des étudiants, des entreprises, des syndicats, des associations bénévoles, des pédagogues. Les pouvoirs publics peuvent soutenir ces intervenants, mais les exigences et les attentes des particuliers et des institutions privées constituent la véritable force agissante.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à amorcer des discussions qui pourraient amener tous les joueurs en présence à partager des vues communes.

Le document fait état du consensus qui se dessine à partir des rapports et des études portant sur les éléments qui pourraient guider une action collective. L'un des thèmes sous-jacents qui semble se dégager de ces études est une vision commune d'un avenir prospère. Cette vision pourrait se résumer comme suit :

Une économie novatrice et compétitive fondée sur des emplois très spécialisés et bien rémunérés. Une société où tous valorisent le savoir et jouissent des bienfaits inhérents au savoir et au travail.

Pour imprimer à cette vision d'ensemble un sens plus concret, certains ont proposé d'établir des objectifs nationaux visant à orienter l'élaboration d'un système d'éducation et de formation. Cette question devrait faire l'objet d'une étude. Toutefois, même sans accord explicite à ce sujet, il devrait être possible de s'entendre sur les priorités et les objectifs en mesure de guider l'action des partenaires en présence au cours de la prochaine décennie et leur permettre de travailler en harmonie.

Les priorités de la décennie de réalisations

A titre de contribution au débat, voici un énoncé possible des priorités nationales qui pourraient orienter une action concertée au cours de la décennie :

L'objectif fondamental de la décennie de réalisations serait

- pour tous les Canadiens et les Canadiennes, d'élever le niveau des compétences fondamentales nécessaires pour être en mesure d'apprendre et de s'adapter tout au cours de leur vie;
- pour un bien plus grand nombre de jeunes et d'adultes, d'accroître le niveau d'excellence pour les compétences spécialisées, en particulier celles qui sont liées à l'application des sciences et de la technologie, et de les renouveler constamment.

Cet objectif pourrait être atteint de la façon suivante :

- en encourageant une véritable valorisation du savoir à la maison, à l'école et au travail;
- en élaborant un système d'éducation et de formation continues qui serait parmi les meilleurs au monde.

A la fin de la décennie de réalisations,

- **les étudiants et les parents** devraient être plus au courant des besoins et des possibilités en matière d'acquisition du savoir; de plus, les personnes devraient se sentir responsables et soucieuses d'assumer leurs propres choix quant à l'acquisition du savoir;
- **les entreprises** devraient investir beaucoup plus dans le perfectionnement de leurs employés et susciter un climat favorable à la valorisation du savoir en milieu de travail. L'accent porterait sur des plans de perfectionnement des ressources humaines, plans reliés aux plans d'affaires de l'entreprise et qui tiendraient compte de la formation, de l'avancement professionnel et de la rationalisation des emplois;
- **les pouvoirs publics** devraient promouvoir la valorisation du savoir ainsi que les institutions nécessaires à l'éducation et à la formation continues; le lien qui existe entre les compétences poussées, les bons emplois, une économie saine et une société prospère; la création dans le secteur privé de bons emplois dans tous les domaines de l'économie; l'adaptation à de nouveaux emplois

bien rémunérés plutôt que la préservation d'emplois mal rémunérés; l'investissement dans les compétences de ceux qui n'ont pas l'occasion d'apprendre et de s'épanouir dans leur milieu de travail;

- **les établissements d'enseignement** devraient satisfaire les besoins des intéressés, individuellement, et favoriser l'excellence par le truchement de pédagogues très qualifiés qui auraient accès au meilleur matériel didactique;
- **tous les partenaires** devraient veiller à la représentation équitable des femmes et des hommes dans tous les secteurs de l'enseignement et de l'acquisition du savoir; à corriger la sous-représentation des groupes minoritaires; à s'assurer que tous les enfants qui débutent à l'école sont prêts à apprendre, et après la fin des études obligatoires, à assurer un juste équitable entre ceux qui investissent dans l'acquisition du savoir et ceux qui en bénéficient.

Questions pour discussion

Selon vous, ces idées proposent-elles les solutions les plus favorables au changement ? Sont-elles un fondement raisonnable justifiant le partenariat et une action déterminée ? Le programme qui découle des priorités est-il trop ambitieux ? Ou pas assez ? Que faudrait-il changer ? Faudrait-il s'engager davantage avant de fixer les priorités permettant d'orienter une action concertée au cours de la prochaine décennie et, de plus, s'efforcer de déterminer des objectifs nationaux et des principes communs ?

Les objectifs

Traditionnellement, les Canadiens ont eu recours davantage à des ententes implicites et n'ont pas tenté de formuler des objectifs relatifs à l'acquisition du savoir, du moins à l'échelle du pays. L'un des grands buts de la prochaine consultation consistera à vérifier si des priorités générales peuvent ou doivent se traduire en objectifs nationaux précis.

La liste des objectifs qui suit n'est pas définitive; elle vise plutôt à susciter la discussion et à dégager un consensus lors des consultations. Faute de données incontestables, il est difficile de déterminer si ces objectifs sont réalistes. Cependant, si l'on arrive à s'entendre sur une série d'objectifs ambitieux mais réalisables, on pourra alors obtenir des données fiables, faire rapport et effectuer les modifications nécessaires.

- Pour tous les Canadiens, élever le niveau des compétences fondamentales nécessaires pour être en mesure d'apprendre et de s'adapter leur vie durant.
- Pour un bien plus grand nombre de jeunes et d'adultes, accroître l'excellence de leurs compétences, en particulier celles qui sont liées à l'application des sciences et de la technologie, et renouveler constamment leurs compétences.

  Objectifs possibles durant la prochaine décennie

  - réduire de moitié le taux d'analphabétisme chez les adultes;
  - s'assurer que 90 p. 100 des personnes détiennent l'équivalent d'un diplôme secondaire avant l'âge de 25 ans;
  - doubler le nombre des diplômés des collèges communautaires, des cégeps et des universités (2^e et 3^e cycles) dans les domaines des sciences, du génie et de la technologie, et devenir un chef de file mondial en mathématiques et en sciences à tous les niveaux du système d'éducation structurée;

- inciter les femmes à faire des études en mathématiques, en sciences et en technologie, à tous les niveaux du système d'éducation structurée.

Mettre de l'avant une valorisation du savoir à la maison, à l'école et au travail

Objectifs possibles durant la prochaine décennie

- la majorité des étudiants (ou des parents) doivent avoir une compréhension réaliste des compétences exigées dans une économie axée sur de bons emplois ainsi que du rendement véritable des institutions d'acquisition du savoir;
- toutes les institutions d'acquisition du savoir doivent élaborer des plans décrivant les résultats visés et faire état de leur rendement;
- les entreprises doivent élaborer des plans rationnels de perfectionnement des ressources humaines s'appliquant à 75 p. 100 au moins de tout leur personnel. Les plans comprendraient la formation et la rationalisation des emplois.

Élaborer un système qui serait parmi les meilleurs au monde

Objectifs possibles durant la prochaine décennie

- doubler le nombre d'heures consacrées à l'acquisition structurée du savoir — à l'école, à la maison ou au travail — de l'adolescence à la retraite;
- quadrupler les stages offerts par les entreprises et le temps de formation professionnelle qu'elles accordent à leur personnel;

Questions

Comme il en est fait mention au chapitre intitulé « Apprendre des autres », les Américains ont défini des buts précis et ambitieux en matière d'éducation (*buts qui serviront tout au* moins à la concertation, même s'ils se révèlent trop ambitieux, comme le pensent certains aux États-Unis). Plusieurs pays d'Asie ont déjà modifié leurs vues sur l'acquisition du savoir et ont lié leurs politiques dans ce domaine à celles qui régissent la vie économique et sociale. En Europe, certains pays adoptent des mesures qui leur apparaissent nécessaires à l'acquisition du savoir; il en est de même de la Communauté européenne dans son ensemble. Les Canadiens désirent-ils s'entendre, en vue d'atteindre des objectifs de cette ampleur ? En ont-ils la volonté ?

Est-il souhaitable de créer un vaste consensus national sur les objectifs précis pour la prochaine décennie ? Est-ce possible ?

Quelle serait la meilleure façon d'arriver à un consensus sur les objectifs visés ? Qui du secteur privé ou public devrait être le chef de file ?

Vaut-il mieux chercher à s'entendre sur des mesures de rendement — sans objectifs particuliers ?

Le nombre d'objectifs envisagés est-il trop élevé ? Trop peu élevé ? Des domaines importants ont-ils été oubliés ? Les objectifs sont-ils suffisamment ambitieux pour constituer un défi réel ? Certains d'entre eux sont-ils ambitieux au point d'être irréalistes ?

- créer un système d'éducation et de formation continues qui serait parmi les meilleurs au monde en :
  - fixant des normes de rendement et d'évaluation du travail;
  - décrivant la participation et le rendement, en comprenant ce qui fonctionne le mieux et en informant la clientèle des besoins et des possibilités en matière d'acquisition du savoir;
  - s'assurant que tous les enfants qui commencent l'école sont prêts à apprendre;
  - procurant aux étudiants des pédagogues qualifiés disposant de bon matériel didactique;
  - aidant les étudiants de tous les niveaux à se sentir à l'aise au sein du système et dans le monde du travail grâce à un réseau de mentors, de conseillers et d'aides;
- parvenant à une représentation équitable des groupes sous-représentés dans tous les domaines du système d'éducation et de formation continues.

Conclusion

Au Canada, la prospérité et la qualité de vie dépendent de la capacité à relever le défi de l'acquisition du savoir.

Les pédagogues auront, comme toujours, un rôle crucial à jouer pour relever ce défi. Le gouvernement doit y apporter une aide marquée. Mais ce qui importe le plus sera de susciter un changement dans les attitudes, les attentes et les initiatives de tous — entreprises, syndicats, parents et étudiants. Il faut absolument prendre le savoir plus au sérieux.

Un tel changement d'attitudes et de points de vue sera difficile à réaliser. C'est toutefois un défi que les Canadiens et les Canadiennes voudront relever et auquel il faut prêter la plus grande attention soit individuellement soit collectivement.

Il reste à espérer que ce document ainsi que les consultations qui s'amorcent faciliteront la collaboration de tous et créeront le climat pour relever ce défi.

Dans le contexte économique de l'avenir, il faut créer la prospérité, car elle ne s'hérite pas. Et ce sont les décisions prises aujourd'hui qui façonneront cet avenir.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

America's Choice: High Skills or Low Wages, Report of the Commission on the Skills of the American Workforce, National Center on Education and the Economy (1990)

Canada : la formation complémentaire de la main-d'œuvre, Organisation de coopération et de développement économiques (1990)

Éducation et formation à l'heure de la compétitivité internationale, Association des économistes québécois (1990)

Groupe de travail du CCMTP sur la stratégie de la mise en valeur de la main-d'œuvre, Centre canadien du marché du travail et de la productivité (1990)

Incidences des mutations technologiques sur la formation et le recyclage, Organisation internationale du travail (1987)

Investing in People: A Strategy to Address America's Work Force Crisis, A Report to the Secretary of Labor, Commission on Work Force Quality and Labor Market Efficiency, U.S. Department of Labor (1989)

La dimension humaine de la compétitivité au Canada, Industrie, Sciences et Technologie Canada (1989)

Learning Enterprise, The, A.P. Carnevale et L.J. Gainer, American Society for Training and Development and U.S. Department of Labor, Employment and Training Administration (1989)

L'éducation et l'économie dans une société en mutation, Organisation de coopération et de développement économiques (1989)

L'emploi au futur : tertiarisation et polarisation, rapport de synthèse du Conseil économique du Canada (1990)

Le nouveau mode d'emploi : profil de la croissance du marché du travail, Emploi et Immigration Canada (1989)

L'enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada (1990)

L'orientation scolaire et professionnelle des élèves : par delà les influences, un cheminement personnel, Conseil supérieur de l'éducation du Québec (1990)

Nous accomplir : apprendre pour l'avenir, Forum entreprises-universités (1991)

Objectif 2000 : rapport du Groupe de travail sur l'éducation et la formation, Chambre de commerce du Canada (1989)

Partners for People: A Human Resource Adjustment and Development Strategy for the 1990s, ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation Professionnelle du Québec (1989)

Présentation to the Province of Manitoba and the Lord Selkirk School Division Number 11, Triple S Community Development Board, Human Resource Development Committee (1990)

Profil de l'enseignement supérieur au Canada, Secrétariat d'État du Canada (1991)

S'adapter pour gagner : Rapport du Conseil consultatif sur l'adaptation, Jean de Grandpré (1989)

Technical Change, Skills and Implication for Basic Learning, Organisation internationale du travail (1990)

The Competitive Advantage of Nations, Michael E. Porter, Free Press, New York (1989)